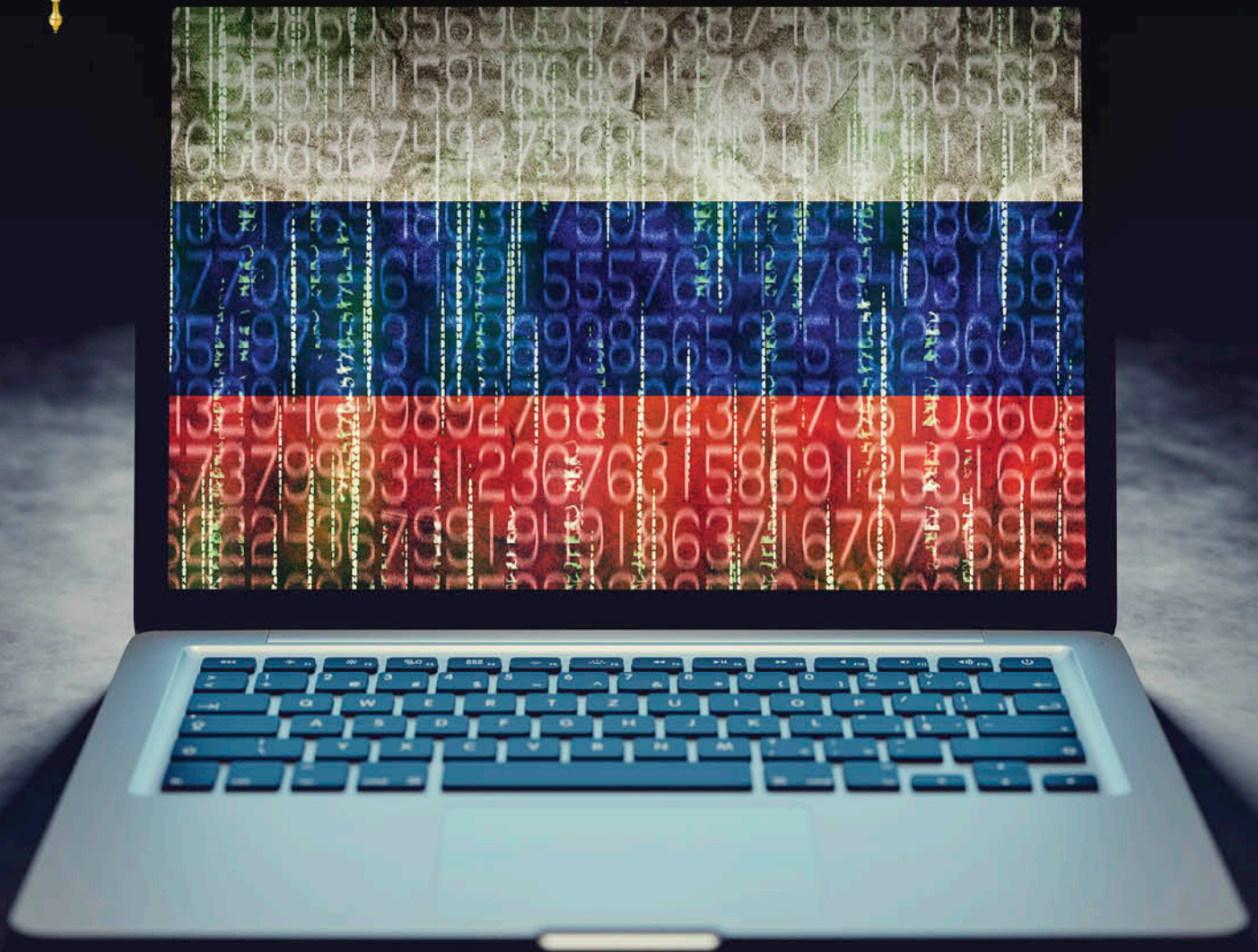




SÉNAT  
SENATE  
CANADA

AVRIL 2026



# LA DÉSINFORMATION DE LA RUSSIE

Comprendre le défi, renforcer la réponse du Canada

Rapport du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants

L'honorable Hassan Yussuff, président  
L'honorable Mohammad Al Zaibak, vice-président



Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par :

Courriel : [SECD@sen.parl.gc.ca](mailto:SECD@sen.parl.gc.ca)

La poste : Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants

Sénat du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : [sencanada.ca](http://sencanada.ca)

Le Sénat est présent sur X : @SenatCA

Suivez le comité à l'aide du mot-clic #SECD

This report is also available in English.

# Table des matières

Membres du comité.....	2
Ordre de renvoi.....	4
Résumé.....	6
Chapitre un : Le contexte de la désinformation.....	6
Chapitre deux : La diffusion de désinformation par la Russie.....	6
Chapitre trois : Les moyens de contrer la désinformation de la Russie.....	7
Conclusion.....	8
Liste des recommandations.....	10
Introduction.....	13
Chapitre un : Le contexte de la désinformation.....	14
La désinformation en tant qu'enjeu d'intérêt public.....	14
Les efforts, les approches et les objectifs de la Russie et d'autres entités en matière de désinformation.....	15
Quelques outils et plateformes vecteurs de désinformation.....	17
La vulnérabilité à la désinformation.....	18
Chapitre deux : La diffusion de désinformation par la Russie.....	19
Les objectifs stratégiques et les principales « rhétoriques ».....	19
La dépendance à d'autres entités et à divers outils.....	21
Le recours à la désinformation contre l'Ukraine.....	23
La désinformation ciblant le Canada.....	24
Certaines conséquences pour le Canada.....	25
Chapitre trois : Les moyens de contrer la désinformation de la Russie.....	28
L'approche du gouvernement du Canada.....	28
Une approche pansociétale.....	31
La liberté d'expression et la désinformation.....	33
Les outils législatifs.....	34
La vérification des faits et la démystification préventive.....	36
L'éducation.....	37
Les conclusions et les recommandations du comité.....	39
Annexe A – Témoins.....	45
Annexe B – Documents.....	48

## Membres du comité

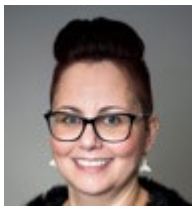


L'honorable  
Hassan Yussuff  
*Président*



L'honorable  
Mohammad Al Zaibak  
*Vice-président*

### Les honorables sénatrices et sénateurs



Dawn Anderson



Andrew Cardozo



Claude Carignan, c.p.



Donna Dasko



Marty Deacon



Katherine Hay



Tony Ince



Stan Kutcher



John M. McNair



Judy A. White



Suze Youance

## **Membres d'office du comité :**

L'honorable sénateur Pierre Moreau, c. p., ou l'honorable sénatrice Patti LaBoucane-Benson

L'honorable sénateur Leo Housakos ou L'honorable sénatrice Yonah Martin

L'honorable sénatrice Raymonde Saint-Germain ou l'honorable sénatrice Bernadette Clement (jusqu'au 4 janvier 2026)

L'honorable sénatrice Lucie Moncion ou l'honorable sénatrice Joan Kingston (depuis le 5 janvier 2026)

L'honorable sénateur Scott Tannas ou l'honorable sénatrice Rebecca Patterson (jusqu'au 4 janvier 2026)

L'honorable sénatrice Flordeliz (Gigi) Osler ou l'honorable sénateur Robert Black (depuis le 5 janvier 2026)

L'honorable sénateur Brian Francis ou l'honorable sénatrice Judy A. White

## **Autres sénateurs ayant participé à l'étude :**

L'honorable sénatrice Gwen Boniface (à la retraite)

L'honorable sénateur Peter M. Boehm

L'honorable sénateur Jean-Guy Dagenais (à la retraite)

L'honorable sénateur Tony Dean

L'honorable sénateur Clément Gignac

L'honorable sénatrice Rebecca Patterson

L'honorable sénateur David Richards (à la retraite)

L'honorable sénateur Duncan Wilson

## **Services de bibliothèque et de recherche, Bibliothèque du Parlement :**

Ariel Shapiro, analyste

Anne-Marie Therrien-Tremblay, analyste

## **Direction des comités du Sénat :**

Ericka Paajanen, greffière de comité

Debbie Larocque, adjointe administrative

## **Direction des communications, de la télédiffusion et des publications du Sénat :**

Sabryna Lemieux, agente de communications

# Ordre de renvoi

## Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 10 février 2022

L'honorable sénateur Dean propose, appuyé par l'honorable sénatrice Dasko,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur toute question concernant la sécurité nationale et la défense en général, y compris les anciens combattants, tel qu'établi à l'article 12-7(15);

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2023 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Gérald Lafrenière

## Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 27 avril 2023 :

L'honorable sénateur Dean propose, appuyé par l'honorable sénatrice Omidvar,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le jeudi 10 février 2022, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants concernant son étude sur toute question concernant la sécurité nationale et la défense en général, y compris les anciens combattants, tel qu'établi à l'article 12-7(17) du Règlement, soit reportée du 30 juin 2023 au 31 décembre 2025.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Gérald Lafrenière

## Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 8 octobre 2025 :

L'honorable sénateur Yussuff propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kingston,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, l'effet de la désinformation de la Russie sur le Canada;

Que les témoignages entendus, les documents reçus et les travaux accomplis par le comité sur le sujet de la désinformation, en décembre 2024, en avril 2024 et en mai 2023, au cours de la première session de la quarante-quatrième législature, sous l'ordre de renvoi concernant la sécurité nationale et la défense en général, y compris les anciens combattants, soient renvoyés au comité;

Que le comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer son rapport sur cette étude auprès de la greffière du Sénat, si le Sénat ne siège pas à ce moment-là, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat; Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 30 avril 2026 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*La greffière du Sénat,*

Shaila Anwar

**Extrait des Journaux du Sénat du jeudi 16 avril 2026:**

L'honorable sénateur Yussuff propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kingston,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mercredi 8 octobre 2025, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants concernant son étude sur l'effet de la désinformation de la Russie sur le Canada soit reportée du 30 avril 2026 au 30 juin 2026.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*La greffière du Sénat,*

Shaila Anwar

# Résumé

Au cours des 44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> législatures, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants (le comité) s'est réuni à cinq reprises au total afin d'examiner l'effet de la désinformation de la Russie sur le Canada. Le présent rapport résume les témoignages des témoins sur trois thèmes : le contexte de la désinformation, la diffusion de désinformation par la Russie et les moyens de contrer la désinformation de la Russie.

## Chapitre un : Le contexte de la désinformation

La désinformation – la diffusion délibérée d'informations erronées – n'est pas un phénomène nouveau, mais son ampleur, sa portée et sa vitesse de propagation se sont considérablement amplifiées au cours des dernières années. Il s'agit donc d'un problème complexe, en constante évolution. Selon des témoins, la désinformation, en particulier de la part de la Russie et d'autres États hostiles, est un enjeu d'intérêt public urgent pour le Canada et d'autres pays.

Plusieurs États produisent et diffusent des informations erronées avec des approches et des objectifs divergents, mais selon des témoins, la Russie figure parmi les États parmi les plus prolifiques à cet égard. Des témoins ont affirmé que l'approche de la Russie consiste essentiellement à inonder des populations cibles d'énormes quantités d'informations erronées, souvent en exploitant les divisions sociales, entre autres, dans le but d'éroder la confiance du public envers l'information et les institutions.

L'intelligence artificielle (IA), les plateformes en ligne et les algorithmes de marketing en ligne sont d'importants vecteurs de désinformation, l'IA étant de plus en plus utilisée pour produire de faux contenus, notamment des hypertrucages. Des témoins se sont dits sceptiques quant à l'efficacité des plateformes de médias sociaux pour modérer la désinformation, ce qui permet sa propagation rapide.

Plusieurs facteurs sociétaux semblent rendre des personnes et des groupes vulnérables à la désinformation. Des témoins ont fait valoir que la désinformation est plus efficace dans des milieux où la confiance envers les institutions et les médias est faible.

## Chapitre deux : La diffusion de désinformation par la Russie

La désinformation de la Russie fait partie intégrante d'une vaste stratégie visant des objectifs multiples, notamment discréditer les démocraties occidentales et leur appui à l'Ukraine et rompre l'unité au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique

Nord (OTAN). Des témoins ont mentionné que, pour atteindre ses objectifs, la Russie emploie des « rhétoriques » qui pourraient être rattachées à des vulnérabilités et des divisions déjà présentes au sein des populations ciblées. La désinformation fait partie de la panoplie d'outils hybrides auxquels la Russie a recours pour servir ses intérêts géopolitiques et militaires.

Pour diffuser de la désinformation, la Russie a recours à des entités et à des outils divers. Des témoins ont souligné en particulier les médias étatiques, les intermédiaires, les influenceurs et les plateformes en ligne, en insistant sur le fait que des influenceurs et certains médias contribuent à la promotion de rhétoriques et leur donnent de la crédibilité. Des témoins avaient des points de vue divergents concernant la sophistication de la désinformation de la Russie.

La désinformation fait partie intégrante de la stratégie militaire de la Russie contre l'Ukraine. Des témoins ont donné plusieurs exemples de rhétoriques visant à affaiblir l'Ukraine, qui se propagent hors de l'Ukraine. Ces rhétoriques comprennent notamment la présentation de l'Ukraine comme « néo-nazie » ainsi que la diffusion de fausses allégations au sujet d'armes biologiques ou de risques nucléaires. Selon des témoins, la Russie fait également de la désinformation directement auprès de certaines populations ukrainiennes afin de susciter la confusion quant à ses opérations militaires.

Les Canadiens sont considérablement exposés à la désinformation de la Russie. Des témoins ont mentionné un certain nombre de fausses rhétoriques visant des personnalités militaires et politiques canadiennes, ainsi que des thèmes particuliers qui font l'objet des campagnes de désinformation menées par la Russie et ciblant le Canada, y compris dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

S'il est difficile de mesurer l'effet de la désinformation, des témoins ont néanmoins établi un lien entre la désinformation et la polarisation, l'extrémisme violent et le déclin du soutien accordé à l'Ukraine. Selon des témoins, les campagnes de désinformation menées dans le monde par la Russie nuisent également au Canada en ce qu'elles déstabilisent l'ordre international libéral et portent atteinte à la démocratie.

## **Chapitre trois : Les moyens de contrer la désinformation de la Russie**

Une multitude d'entités fédérales – dont Affaires mondiales Canada et le Mécanisme de réponse rapide du Canada, le Centre canadien pour la cybersécurité du Centre de la sécurité des télécommunications, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Bureau du Conseil privé ainsi que Sécurité publique Canada – jouent un rôle pour contrer la désinformation au Canada. Des témoins ont parlé de l'approche actuelle du gouvernement canadien pour contrer la

désinformation par l'intermédiaire de ces entités, des ressources qui leur sont allouées, de la transparence du gouvernement en ce qui concerne ses initiatives ainsi que du rôle du gouvernement pour exposer la désinformation.

Une approche pansociétale pour contrer la désinformation, avec une coordination entre les gouvernements, les communautés, les établissements d'enseignement, les organisations de la société civile et le secteur privé, pourrait s'avérer efficace. Selon des témoins, une telle approche devrait comporter des stratégies adaptées aux besoins de certaines populations, notamment les communautés autochtones et les habitants des régions nordiques du Canada, et comprendre un volet de collaboration internationale. Des témoins ont souligné la nécessité d'équilibrer les efforts dans deux domaines – contrer la désinformation, d'une part, et protéger la liberté d'expression, d'autre part – et précisé que le fait de limiter la capacité de certaines entités à diffuser de la désinformation n'entrave pas nécessairement la liberté d'expression. Cela dit, de l'avis des témoins, les mesures pour contrer la désinformation doivent être transparentes afin d'instaurer et de maintenir la confiance.

Des outils législatifs peuvent également jouer un rôle déterminant dans la lutte contre la désinformation. Des témoins ont attiré l'attention sur plusieurs outils, comme le Registre canadien pour la transparence en matière d'influence étrangère, les sanctions ciblant des entités et des personnes diffusant de la désinformation ainsi que la réglementation concernant les plateformes en ligne utilisées pour diffuser de la désinformation.

Au sujet des diverses techniques visant à contrer la désinformation, des témoins ont mentionné l'efficacité de la vérification des faits, qui consiste à contre-vérifier l'exactitude de l'information, et de la démystification préventive, le processus préventif qui consiste à préparer le public avant qu'il ne soit confronté à la désinformation. De l'avis des témoins, l'éducation – en particulier la littératie médiatique et le raisonnement critique – est essentielle pour contrer la désinformation de la Russie, et l'approche pédagogique de la Finlande sert d'exemple à cet égard.

## Conclusion

La désinformation de la Russie prend de l'ampleur et évolue rapidement. Après avoir entendu les points de vue de représentants du gouvernement du Canada et d'organisations de la société civile, d'universitaires et de journalistes, le comité a la conviction que la désinformation de la Russie représente une menace pour la sécurité nationale, les institutions démocratiques et la cohésion sociale de notre pays, menace qu'il faut contrer de toute urgence.

Le gouvernement du Canada déploie des initiatives pour contrer la désinformation. Or, la désinformation de la Russie dépasse la capacité actuelle du Canada à y réagir efficacement. Comme la désinformation touche tous les aspects de la société, les gouvernements, les établissements d'enseignement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux doivent adopter une approche coordonnée fondée sur la collaboration pour contrer cette menace. Pour lutter contre la désinformation de la Russie, le gouvernement du Canada doit agir dès maintenant pour élaborer un plan stratégique visant à exploiter l'ensemble des outils législatifs, techniques et stratégiques à disposition, faire preuve de transparence quant aux initiatives qu'il prend et s'inspirer des pratiques exemplaires pour améliorer la résilience de la société canadienne face à la désinformation.

# Liste des recommandations

---

## Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada élabore, finance et mette en œuvre une approche pangouvernementale pour lutter contre la désinformation de la Russie. Cette approche devra comprendre un plan stratégique et l'obligation de présenter un rapport annuel au Parlement sur les activités du gouvernement en matière de désinformation et les résultats de cette approche.

---

## Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada aborde les menaces que représente la désinformation de la Russie ainsi que les réponses à cette désinformation dans le cadre de toute stratégie de sécurité nationale annoncée au cours de la 45<sup>e</sup> législature. Plus particulièrement, le gouvernement devrait veiller à ce que des réponses efficaces, complètes et coordonnées soient énoncées dans une telle stratégie de sécurité nationale.

---

## Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada fasse preuve d'une plus grande transparence sur la nature, la portée et les conséquences de la désinformation de la Russie qui cible le Canada. En particulier, le gouvernement devrait augmenter invariablement la quantité d'information accessible au public au sujet de cette désinformation, élargir ses activités visant à sensibiliser le public à la désinformation de la Russie sur la guerre menée par ce pays contre l'Ukraine, et revoir ses pratiques de classification de sécurité et de protection de l'information liée à la sécurité nationale.

---

## Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec la communauté ukrainienne au Canada et les organisations de la société civile, élabore et mette en place des mesures pour remédier à la désinformation de la Russie visant à diminuer le soutien du Canada à l'Ukraine. Les entités qui surveillent la désinformation de la Russie dans le contexte de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine devraient bénéficier de ressources financières et autres qui facilitent leurs démarches.

---

### **Recommandation 5**

Que le gouvernement du Canada dirige l'élaboration d'une approche pansociétale visant à contrer la désinformation, y compris celle de Russie, qu'il finance cette approche et qu'il garantisse sa mise en œuvre. Une telle approche devrait comprendre la coopération entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités ainsi que les gouvernements autochtones, les communautés, les établissements universitaires, les organisations de la société civile et le secteur privé. Dans l'examen des options pour une telle approche, les éléments du modèle finlandais qui seraient adéquats dans le contexte canadien devraient être considérés.

---

### **Recommandation 6**

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité au renforcement du Mécanisme de réponse rapide d'Affaires mondiales Canada et qu'il contribue aux efforts des dirigeants du Groupe des sept (G7) afin d'améliorer le Mécanisme de réponse rapide du G7. Le gouvernement devrait envisager d'allouer des ressources financières, humaines et autres supplémentaires, ainsi qu'inviter les gouvernements des pays du G7 à en faire autant.

---

### **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Canada mette en place un comité d'experts indépendants chargés d'examiner l'approche du Canada pour contrer la désinformation, notamment pour ce qui est des plateformes en ligne et de l'intelligence artificielle.

---

### **Recommandation 8**

Que le gouvernement du Canada – en tant que membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, du Groupe des sept, du Groupe des cinq et d'autres entités internationales – joue un rôle de chef de file mondial pour condamner publiquement la désinformation de la Russie et contribuer aux initiatives visant à établir une approche mondiale cohésive pour la contrer.

---

**Recommandation 9**

Que le gouvernement du Canada, en élaborant une stratégie de lutte contre la désinformation, tienne compte des vulnérabilités particulières des communautés de l'Arctique, y compris les communautés autochtones, face à la désinformation provenant de l'étranger. La stratégie devrait notamment inclure des mesures adaptées à la réalité de l'Arctique.

---

**Recommandation 10**

Que le gouvernement du Canada continue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d'utilisation des outils d'intelligence artificielle visant à surveiller, à détecter, à analyser et à contrer la désinformation provenant de l'étranger. Ces outils devraient se fonder sur des principes de responsabilité et d'éthique.

# Introduction

Quotidiennement, des millions de Canadiens utilisent Internet pour s'informer sur l'actualité mondiale, pour faire des affaires et d'autres transactions, ainsi que pour communiquer avec des proches, des amis et des collègues. Certaines informations auxquelles ils sont exposés en ligne sont fausses, et certaines de ces fausses informations sont diffusées délibérément par des acteurs étrangers étatiques et non étatiques qui poursuivent certains objectifs, souvent au détriment du Canada, de ses alliés et d'autres partenaires. La « désinformation », qui s'entend généralement de la diffusion délibérée de fausses informations, diffère de la « mésinformation », qui désigne le fait de diffuser de fausses informations sans avoir de mauvaises intentions.

Diverses sources gouvernementales et non gouvernementales identifient la Russie comme étant parmi les producteurs et les diffuseurs de désinformation les plus prolifiques. Par exemple, selon Affaires mondiales Canada, la Russie « a longtemps répandu la désinformation et la propagande pour atteindre ses objectifs<sup>1</sup> ». Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), qui qualifie la Russie d'« État hostile », signale que la propagation de la désinformation par celle-ci s'inscrit dans le cadre de ses initiatives en vue de « repousser les limites d'un comportement acceptable sur la scène mondiale<sup>2</sup> ». De même, selon le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), les activités d'ingérence étrangère de la Russie, qui incluent la propagation de la désinformation, « visent à perturber et à miner les démocraties occidentales<sup>3</sup> ».

Au cours de la 44<sup>e</sup> législature, en vertu de son ordre de renvoi général, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants (le comité) a tenu trois réunions publiques sur le sujet de la désinformation de la Russie. Au cours de la législature actuelle, le Sénat a adopté un ordre de renvoi autorisant le comité à « examiner, afin d'en faire rapport, l'effet de la désinformation de la Russie sur le Canada », et à étudier – dans le cadre de l'étude actuelle – les témoignages entendus lors de ces trois réunions<sup>4</sup>. Deux autres réunions publiques ont eu lieu.

Au cours des deux législatures, l'étude du comité sur la désinformation de la Russie a eu lieu à une période où la désinformation et l'ingérence étrangère retenaient beaucoup d'attention au Canada, chez ses alliés et d'autres partenaires. Alors que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine se poursuit, certains

---

<sup>1</sup> Affaires mondiales Canada, *Contre la désinformation par des faits – L'invasion russe de l'Ukraine*.

<sup>2</sup> Centre de la sécurité des télécommunications, *Rapport annuel du Centre de la sécurité des télécommunications 2024 à 2025*, 27 juin 2025, p. 18.

<sup>3</sup> Service canadien du renseignement de sécurité, *Rapport public du SCRS 2024*, 18 juin 2025, p. 42.

<sup>4</sup> Sénat, *Journaux*, 8 octobre 2025.

observateurs, dont des témoins ayant comparu devant le comité, sonnent l’alarme au sujet des tentatives de la Russie pour employer la désinformation dans le cadre d’opérations de guerre hybride conçues pour lui permettre d’atteindre plusieurs objectifs, comme affaiblir la volonté de l’Ukraine, fragiliser l’unité au sein de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN), réduire son appui à l’Ukraine, et saper la cohésion sociale dans les pays démocratiques. Par ailleurs, pendant que le comité menait son étude, de nombreux pays partout dans le monde – dont le Canada – tenaient des élections nationales. De surcroît, les capacités croissantes de l’intelligence artificielle (IA) et son utilisation généralisée créent des possibilités plus grandes encore pour produire et diffuser la désinformation.

Au cours des cinq réunions qu’il a tenues sur le sujet de la désinformation de la Russie, le comité a entendu 27 témoins, parmi lesquels figuraient des représentants du gouvernement du Canada et d’organisations de la société civile, des universitaires ainsi que des journalistes. Dans le présent rapport, les témoins sont désignés par le titre professionnel qu’ils portaient au moment de leur comparution.

Le présent rapport résume les témoignages des témoins selon trois thèmes : le contexte de la désinformation, la désinformation de la Russie et les moyens de contrer la désinformation de la Russie. Il se termine par les conclusions et les recommandations du comité.

## Chapitre un : Le contexte de la désinformation

En présentant le contexte de la désinformation, que le gouvernement du Canada définit comme « une fausse information qui vise délibérément à induire en erreur<sup>5</sup> », les témoins ont mis l’accent sur quatre aspects : la désinformation en tant qu’enjeu d’intérêt public; les efforts, les approches et les objectifs de la Russie et d’autres entités en matière de désinformation; quelques outils et plateformes vecteurs de désinformation, ainsi que la vulnérabilité à la désinformation.

### La désinformation en tant qu’enjeu d’intérêt public

Des témoins ont souligné qu’il est important de considérer la désinformation comme un enjeu d’intérêt public, y compris pour le Canada. Nicole Jackson, professeure agrégée à l’Université Simon Fraser, a présenté la désinformation comme un « défi transnational complexe qui évolue rapidement et qui pose d’importants dilemmes aux décideurs canadiens et aux Canadiens qui comptent sur des renseignements exacts », et Farhaan Ladhani, président-directeur général de

---

<sup>5</sup> Gouvernement du Canada, [La désinformation en ligne](#).

Digital Public Square, a – de la même façon – qualifié la désinformation de « problème complexe et épineux<sup>6</sup> ». L'honorable Chris Alexander, c.p., membre émérite de l'Institut Macdonald-Laurier, a décrit la désinformation – particulièrement par la Russie – comme un « enjeu fondamental » pour le Canada<sup>7</sup>. Nicole Jackson et Svitlana Matviyenko, professeures agrégées à l'Université Simon Fraser, ont fait observer que les auteurs de désinformation cherchent souvent à induire l'opinion publique en erreur ou à causer du tort<sup>8</sup>.

De plus, des témoins ont indiqué que le gouvernement du Canada et la population canadienne se préoccupent de la désinformation en tant qu'enjeu d'intérêt public. Des représentants du SCRS ont mentionné que la désinformation est un « problème complexe » auquel le Canada et d'autres pays doivent faire face<sup>9</sup>. Francis L. Graves, président d'EKOS Research Associates, a affirmé que les Canadiens sont cinq fois plus susceptibles d'être préoccupés par la désinformation que par la mésinformation, et a ajouté que les effets de l'une et de l'autre peuvent être similaires puisque les gens pourraient ignorer si les fausses informations ont été diffusées intentionnellement ou non<sup>10</sup>.

## Les efforts, les approches et les objectifs de la Russie et d'autres entités en matière de désinformation

Reconnaissant que la diffusion intentionnelle de fausses informations ne soit pas un phénomène nouveau, des témoins ont toutefois fait remarquer que le volume et la portée de la désinformation ont considérablement augmenté au cours des dernières années, en partie en raison d'Internet et de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Selon les représentants du SCRS, « un nombre croissant d'États étrangers, la Russie en tête de liste, ont développé et mis en œuvre des programmes pour faire de l'ingérence en ligne dans l'exercice de leurs activités quotidiennes<sup>11</sup> ». Edward Lucas, chercheur et conseiller principal au Centre d'analyse des politiques européennes, a souligné qu'Internet « a donné un caractère immédiat et fluide à la guerre de l'information, ce qui n'était pas le cas pendant la guerre froide<sup>12</sup> ». De plus, Nicole Jackson a mentionné que, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, « il y a eu un changement radical dans la façon dont

---

<sup>6</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson); SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

<sup>7</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (l'honorable Chris Alexander, c.p.).

<sup>8</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson); SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Svitlana Matviyenko).

<sup>9</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Peter Madou).

<sup>10</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Francis L. Graves).

<sup>11</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Peter Madou).

<sup>12</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Edward Lucas).

l'information est produite, manipulée et distribuée », ce qui « a amplifié et étendu la portée de la [mésinformation et de la] désinformation<sup>13</sup> ».

Des témoins ont également discuté de la vitesse à laquelle se propage la désinformation. Selon Farhaan Ladhani, un élément de contenu – y compris la désinformation – reçoit la moitié de son nombre total de vues et d'autres interactions de 24 à 80 minutes après sa publication en ligne<sup>14</sup>.

Jean-Christophe Boucher, professeur agrégé à l'Université de Calgary, a soutenu que « la première personne qui arrive dans l'espace informationnel et qui parvient à diffuser un message gagne d'une certaine façon la guerre informationnelle, et c'est très difficile après-coup de vérifier les faits ou de reprendre la même initiative par la suite<sup>15</sup> ».

Conscients qu'il est souvent difficile de cerner la source particulière de la désinformation, des témoins ont constaté des différences quant aux façons dont les États diffusent de grandes quantités de fausse information et quant à leurs objectifs à cet égard. Edward Lucas et Justin Ling, qui est journaliste d'enquête, ont cité un rapport de 2016 de la RAND Corporation lorsqu'ils ont qualifié l'approche de la Russie en matière de désinformation de « tuyau d'incendie de la propagande » étant donné que le pays diffuse un énorme volume de désinformation auprès de populations étrangères<sup>16</sup>. Les représentants de Sécurité publique Canada ont indiqué que la Chine diffuse de la désinformation pour « donner d'elle-même une image positive », en particulier auprès des communautés de la diaspora<sup>17</sup>. Marcus Kolga, directeur de DisinfoWatch et chercheur principal à l'Institut Macdonald-Laurier, a ajouté que la Chine et l'Iran diffusent de la désinformation principalement dans la langue de ces pays, ce qui se distingue de l'approche de la Russie, qui la diffuse en anglais et dans plusieurs autres langues<sup>18</sup>.

Des témoins ont fait ressortir un objectif particulier de la désinformation poursuivi par les États : miner la confiance au sein des populations ciblées. Selon les représentants du SCRS, des États diffusent de la désinformation pour « discréditer les idées canadiennes et promouvoir les leurs » afin de « semer la division entre les alliés et les partenaires » et d'« ébranler les valeurs de la population canadienne et sa foi dans la démocratie<sup>19</sup> ». Simon Hogue, professeur à l'Université du Québec à Montréal, a noté que la désinformation vise à « déchirer le tissu social canadien »

---

<sup>13</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>14</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

<sup>15</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>16</sup> Voir Christopher Paul et Miriam Matthews, *The Russian "Firehose of Falsehood" Propaganda Model*, RAND Corporation, 11 juillet 2016; SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling); SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Edward Lucas).

<sup>17</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sébastien Aubertin-Giguère).

<sup>18</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Marcus Kolga).

<sup>19</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Peter Madou).

plutôt qu'à influencer sur le résultat d'une élection<sup>20</sup>. Selon Anthony Seaboyer, directeur du Centre pour la sécurité des forces armées et de la société au Collège militaire royal du Canada, une grande part de la désinformation que diffuse la Russie et d'autres États a pour objectif d'inonder la population ciblée d'une quantité suffisante de désinformation pour qu'elle perde généralement confiance dans l'information<sup>21</sup>.

## Quelques outils et plateformes vecteurs de désinformation

Des témoins ont attiré l'attention sur le rôle de l'IA, des plateformes en ligne et des algorithmes des médias sociaux comme vecteurs de désinformation. Des représentants du Centre canadien pour la cybersécurité du CST ont mentionné qu'« [à] l'instar d'autres pays, la Russie a intégré l'intelligence artificielle à ses campagnes de désinformation », et qu'elle utilise l'IA pour produire du faux contenu et des « hypertrucages<sup>22</sup> ». Jānis Sārts, directeur du Centre d'excellence de l'OTAN pour la communication stratégique, a affirmé que l'IA « va redéfinir l'écosystème informationnel », ajoutant que la Russie et la Chine y ont toutes les deux recours pour faire de la désinformation<sup>23</sup>. Anthony Seaboyer a indiqué que les « applications [fondées sur l'IA] rendent les infoattaques contre les démocraties considérablement plus efficaces », notamment en analysant les données, puis en « micro-ciblant » des groupes d'utilisateurs pour trouver le message le plus efficace<sup>24</sup>. Marcus Kolga a signalé que les « campagnes de désinformation, dont l'exécution prenait autrefois des années, se déroulent désormais en quelques minutes grâce aux médias sociaux, à l'IA et à une armée d'influenceurs pro-Kremlin<sup>25</sup> ». Cody Buntain, professeur adjoint à l'Université du Maryland, College Park, a décrit la façon dont les algorithmes des médias sociaux favorisaient la diffusion de « messages négatifs antisociaux » dans le cadre d'un processus appelé « amplification algorithmique », processus facilitant la propagation de la désinformation<sup>26</sup>.

En ce qui concerne le rôle des plateformes de médias sociaux comme vecteurs de désinformation, des témoins se sont montrés sceptiques quant à la capacité ainsi qu'à la volonté de ces plateformes de surveiller et de retirer la désinformation. Brian McQuinn, professeur agrégé à l'Université de Regina, a indiqué que « [t]out compte fait, la modération [du contenu] n'existe tout simplement pas<sup>27</sup> ».

---

<sup>20</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Simon Hogue).

<sup>21</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>22</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Bridget Walshe).

<sup>23</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Jānis Sārts).

<sup>24</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>25</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Marcus Kolga).

<sup>26</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Cody Buntain).

<sup>27</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Brian McQuinn).

Cody Buntain s’est concentré sur le fait que les plateformes en ligne échappent à la réglementation des gouvernements, ce qui contribue à la diffusion de la désinformation<sup>28</sup>. Farhaan Ladhani a souligné la facilité avec laquelle la désinformation peut se propager et l’inefficacité de la modération du contenu sur les plateformes en ligne, expliquant que plusieurs plateformes ont démantelé leurs équipes de « confiance et de sécurité », qui étaient responsables de modérer le contenu<sup>29</sup>.

## La vulnérabilité à la désinformation

Des témoins ont parlé des facteurs qui rendent certaines sociétés plus vulnérables que d’autres à la désinformation. Jean-Christophe Boucher a qualifié la désinformation et autres formes d’ingérence étrangère comme des « crime[s] commis parce que l’occasion se présente » et qu’il y a une « cible adéquate<sup>30</sup> ». Pekka Kallioniemi, chercheur non-résident à l’International Centre for Defence and Security en Estonie, a fait remarquer que la désinformation – notamment provenant de la Russie – fonctionne le mieux dans les « environnements de faible confiance », c’est-à-dire là où les gens ont peu confiance dans les journalistes, les politiciens et les institutions<sup>31</sup>. Selon Farhaan Ladhani, parallèlement à l’« offre » de désinformation, il y a également une « demande » de désinformation, en particulier parmi les gens ayant « une faible confiance dans les institutions et les médias traditionnels » ou « un niveau élevé de peur et de griefs<sup>32</sup> ».

En outre, des témoins ont identifié certains groupes au sein de la société canadienne qui sont plus susceptibles que d’autres d’être exposés à la désinformation et d’y croire. De l’avis de Francis L. Graves, au Canada, les jeunes hommes présentent une vulnérabilité à la désinformation « quatre à cinq fois » supérieure à celle des jeunes femmes<sup>33</sup>. Jean-Christophe Boucher a fait état des résultats d’un sondage mené auprès de Canadiens selon lesquels les jeunes, les personnes vivant en milieu rural et celles ayant peu d’éducation peinent à cerner la désinformation, et a affirmé que les gens les plus vulnérables à la désinformation ont souvent des « griefs [...] légitimes<sup>34</sup> ». Anthony Seaboyer a dit qu’entre 15 et 25 % des Canadiens « veulent croire à la désinformation », et Farhaan Ladhani a soutenu qu’entre 20 et 25 % des Canadiens « pourraient être plus vulnérables à la désinformation », notamment

---

<sup>28</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Cody Buntain).

<sup>29</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

<sup>30</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>31</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi).

<sup>32</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

<sup>33</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Francis L. Graves).

<sup>34</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher); SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine<sup>35</sup>.

## Chapitre deux : La diffusion de désinformation par la Russie

Lors de leur comparution devant le comité, des témoins ont mis en évidence la désinformation de la Russie. Plus particulièrement, ils ont axé leurs observations sur cinq aspects : les objectifs stratégiques et les principales « rhétoriques »; la dépendance à d'autres entités et à divers outils; le recours à la désinformation contre l'Ukraine; la désinformation ciblant le Canada; ainsi que certaines implications pour le Canada.

### Les objectifs stratégiques et les principales « rhétoriques »

Des témoins ont attiré l'attention sur la désinformation de la Russie dans le cadre d'une stratégie visant plusieurs objectifs. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont mentionné que la Russie utilisait « la désinformation cautionnée par l'État dans le cadre d'une panoplie [d'outils hybrides] pour atteindre ses objectifs géopolitiques et militaires », et ont ajouté que ces objectifs comprennent : « saper la confiance dans les institutions et les processus démocratiques [...] et créer ou [...] exacerber les dissensions dans nos sociétés<sup>36</sup> ». De plus, les représentants de Sécurité publique Canada ont relevé que les principaux objectifs de la Russie consistent entre autres à éroder les démocraties occidentales et le soutien à l'Ukraine, d'une part, ainsi qu'à fragiliser l'unité au sein de l'OTAN, d'autre part<sup>37</sup>. Selon les représentants du Centre canadien pour la cybersécurité du CST, la Russie fait du cyberespionnage et de la désinformation afin de promouvoir son « statut mondial et de renforcer les discours pro-Russie; de miner la confiance envers les institutions démocratiques [et] d'inciter la population à appuyer les efforts de guerre de la Russie<sup>38</sup> ». Marcus Kolga a fait observer que les objectifs de la Russie – distraire, déformer et diviser les sociétés démocratiques – restent les mêmes depuis plusieurs décennies<sup>39</sup>.

---

<sup>35</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani); SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>36</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Tara Denham); SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>37</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sébastien Aubertin-Giguère).

<sup>38</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Bridget Walshe).

<sup>39</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Marcus Kolga).

Par ailleurs, des témoins ont indiqué que les objectifs des campagnes de désinformation de la Russie varient dans le temps. Selon Jean-Christophe Boucher, la Russie essaie d'obtenir l'appui à la guerre contre l'Ukraine à court terme, et d'« éroder la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques occidentales » à moyen terme. Du point de vue de Jean-Christophe Boucher, à long terme, la Russie cherche à rehausser son statut sur la scène internationale, à « redéfinir la répartition du pouvoir sur la scène politique mondiale », à affaiblir l'OTAN et à « reprendre la place qu'[elle a] perdue sous l'Union soviétique<sup>40</sup> ». Convenant que la Russie continue de faire de la désinformation pour « déstabiliser les sociétés occidentales » à long terme, Pekka Kallioniemi a toutefois souligné que, depuis février 2022, le principal objectif des opérations de désinformation et d'influence de la Russie est de « faire cesser toute forme d'aide militaire à l'Ukraine<sup>41</sup> ».

Des témoins ont également expliqué comment la Russie s'y prend pour choisir la rhétorique à la base de sa désinformation, qui s'appuie parfois sur des vulnérabilités ainsi que des divisions déjà présentes au sein des populations cibles<sup>42</sup>. Pekka Kallioniemi a fait valoir que la Russie justifiait son exploitation des divisions au sein des populations cibles par le fait que « tout pays qui se concentre sur des conflits internes a, en général, une politique étrangère plus faible<sup>43</sup> ». Anayit Khoperiya, directrice adjointe du Centre de lutte contre la désinformation du Conseil national de Sécurité et de défense de l'Ukraine, a expliqué que la Russie s'emploie à « cerner les vulnérabilités de chaque pays – les divisions sociales, les tensions politiques et les craintes économiques – puis à les utiliser contre les sociétés elles-mêmes<sup>44</sup> ». Les représentants d'Affaires mondiales Canada et Jean-Christophe Boucher ont parlé de l'approche de la Russie en matière de désinformation, qui consiste à « tir[er] parti de toutes les situations », relevant la volonté du pays de promouvoir le message – qu'il soit de l'extrême gauche ou de l'extrême droite – qui est le plus susceptible de faire avancer ses objectifs<sup>45</sup>.

De plus, des témoins ont parlé d'autres questions, groupes et régions qui font l'objet des rhétoriques de désinformation de la Russie. Selon les représentants d'Affaires mondiales Canada, la Russie défend la rhétorique voulant que son invasion à grande

---

<sup>40</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>41</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi).

<sup>42</sup> Le Service européen pour l'action extérieure définit « discours de désinformation » comme « un message global, communiqué par le biais de textes, d'images, de métaphores et d'autres moyens, qui sert à « encourager la méfiance ». Voir Union européenne (UE), Service européen pour l'action extérieure, « 5 discours de désinformation couramment tenus par les organes pro-Kremlin », *EUvsDisinfo*, 2 avril 2019.

<sup>43</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi).

<sup>44</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Anayit Khoperiya).

<sup>45</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher); SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

échelle de l'Ukraine en 2022 ait été en réaction aux « ingérences » de l'OTAN<sup>46</sup>. De l'avis de Jean-Christophe Boucher, la Russie encourage « des valeurs antilibérales, l'intolérance à l'égard des immigrés, des personnes racisées, des membres de la communauté LGBTQ, et [cherche], au fond, à éroder la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques occidentales<sup>47</sup> ». Marcus Kolga a fait mention des tentatives de la Russie, qui « exploiterait » la pandémie de COVID-19 pour « promouvoir ses intérêts » et « polariser notre société », notamment par le biais de la promotion de rhétoriques anti-vaccin et anticonfinement<sup>48</sup>. Chris Alexander, Pekka Kallioniemi et Justin Ling ont mis l'accent sur les opérations de désinformation menées par la Russie pour appuyer des candidats pro-Russie aux dernières élections en Moldavie et en Roumanie<sup>49</sup>. Par ailleurs, Anthony Seaboyer a décrit la désinformation de la Russie ciblant l'Allemagne, Justin Ling a fait ressortir les efforts déployés par la Russie pour propager des fausses rhétoriques en Afrique, et Chris Alexander a souligné l'appui de la Russie aux « suprémacistes blancs » et à « la propagande anti-ukrainienne et antisémite » au Canada<sup>50</sup>.

## La dépendance à d'autres entités et à divers outils

Des témoins ont mentionné qu'en plus de mener ses propres opérations, la Russie compte sur d'autres entités pour diffuser de la désinformation<sup>51</sup>. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont indiqué que la Russie « se donne beaucoup de mal pour dissimuler sa participation à la propagation [de rhétoriques] ou aux activités destinées à semer de la discorde<sup>52</sup> ». Farhaan Ladhani a expliqué qu'en plus de diffuser de la désinformation eux-mêmes, certains États – dont la Russie – ont également recours à d'autres acteurs étatiques ou non étatiques, parfois appelés « intermédiaires », pour diffuser de la désinformation, que des individus relaient ensuite<sup>53</sup>. Marcus Kolga a dit que certaines fausses rhétoriques peuvent être diffusées sur un média d'État russe avant d'être relayées sur les plateformes de médias sociaux étrangères, les médias traditionnels canadiens les relayant à leur tour, et les élus et autres décideurs la répétant, ce qui influence du même coup les politiques publiques<sup>54</sup>. Brian McQuinn a fait état de la conclusion d'une étude selon

---

<sup>46</sup> SECD, [Témoignages](#), 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>47</sup> SECD, [Témoignages](#), 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>48</sup> SECD, [Témoignages](#), 1<sup>er</sup> mai 2023 (Marcus Kolga).

<sup>49</sup> Voir SECD, [Témoignages](#), 27 octobre 2025 (l'honorable Chris Alexander, c.p.); SECD, [Témoignages](#), 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi); SECD, [Témoignages](#), 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>50</sup> Voir SECD, [Témoignages](#), 27 octobre 2025 (l'honorable Chris Alexander, c.p.); SECD, [Témoignages](#), 27 octobre 2025 (Justin Ling); SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>51</sup> Pour avoir un aperçu de la façon dont la Russie s'y prend pour diffuser de fausses informations, voir Union européenne, Service européen pour l'action extérieure, [3<sup>rd</sup> EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats](#), mars 2025 [EN ANGLAIS].

<sup>52</sup> SECD, [Témoignages](#), 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>53</sup> SECD, [Témoignages](#), 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

<sup>54</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Marcus Kolga).

laquelle les opérations de désinformation de la Russie dépendent des « Canadiens moyens » qui retransmettent la désinformation à leurs abonnés sur les médias sociaux<sup>55</sup>.

En outre, des témoins ont parlé de certains outils de désinformation qu'utilise la Russie. Justin Ling a identifié le média étatique RT (Russia Today) et Sputnik News – une chaîne de télévision internationale et un service de nouvelles en ligne, respectivement – comme étant les principaux outils employés par la Russie pour diffuser ses rhétoriques partout dans le monde<sup>56</sup>. Selon Jean-Christophe Boucher, Telegram, TikTok, Reddit, Facebook et YouTube font partie de l'« arsenal informationnel » de la Russie<sup>57</sup>. Anatoliy Gruzd, professeur à l'Université métropolitaine de Toronto, a affirmé que la Russie utilise des « robots, de[s] trolls, de[s] pirates informatiques et d'autres intermédiaires afin de créer un environnement plus favorable à ses opérations dans le domaine de l'information<sup>58</sup> ». Anayit Khoperiya a constaté que, depuis 2022, la Russie a fait des progrès en ce qui concerne l'utilisation de l'IA dans le cadre de ses opérations de désinformation<sup>59</sup>.

De plus, des témoins se sont concentrés sur le rôle des « influenceurs » – y compris au Canada, en Europe et aux États-Unis – pour promouvoir la désinformation par la Russie et aider le pays à rejoindre des populations étrangères. Selon les représentants d'Affaires mondiales Canada, « [c]haque fois que des influenceurs et des représentants de l'autorité reprennent à leur compte les messages de la Russie, ils gagnent en crédibilité<sup>60</sup> ». Justin Ling a soutenu que « des chaînes occidentales qui se font un plaisir de faire de la propagande ou qui sont payées pour en faire » font la promotion de la désinformation de la Russie<sup>61</sup>. Des représentants d'Affaires mondiales Canada, ainsi que Marcus Kolga et Justin Ling, ont attiré l'attention sur Tenet Media, une entreprise canadienne qui, selon le Département de la Justice des États-Unis, aurait utilisé de l'argent, provenant possiblement de la Russie, pour financer des influenceurs de l'aile droite de façon à pouvoir diffuser de la désinformation pro-Russie<sup>62</sup>. Aengus Bridgman, professeur adjoint à l'Université McGill, a précisé que des influenceurs de droite, tant au Canada qu'aux États-Unis, auraient reçu de l'argent de Tenet Media, et a qualifié ces influenceurs d'« idiots

---

<sup>55</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Brian McQuinn).

<sup>56</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>57</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>58</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anatoliy Gruzd).

<sup>59</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Anayit Khoperiya).

<sup>60</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>61</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>62</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza); SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Marcus Kolga); SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

utiles », parce que ceux-ci ont favorisé l'opération de désinformation menée par la Russie<sup>63</sup>.

Des témoins ont aussi partagé leur opinion sur le degré de complexité des opérations de désinformation menées par la Russie. Selon les représentants de Sécurité publique Canada, ces efforts sont « omniprésents, bien financés et dirigés par le Kremlin, [...] déployés par un vaste réseau d'agents répartis dans de nombreux pays<sup>64</sup> ». Pekka Kallioniemi a décrit les opérations de désinformation de la Russie comme étant « les plus efficaces du monde<sup>65</sup> ». Justin Ling a toutefois soutenu que les efforts de la Russie sont « bâclés » et a ajouté que le gouvernement russe compte sur « les oligarques ou des intérêts commerciaux » pour diffuser de la désinformation puisqu'il est « extrêmement corrompu [et] souvent totalement incompetent<sup>66</sup> ».

## Le recours à la désinformation contre l'Ukraine

Des témoins ont parlé du recours à la désinformation par la Russie pour faire avancer ses intérêts militaires contre l'Ukraine, tant au cours de la période précédant l'invasion à grande échelle que durant la guerre qui a suivi. Les représentants du Centre canadien pour la cybersécurité du CST ont fait remarquer que la Russie diffuse de la désinformation dans le but d'appuyer les cyberattaques et les attaques militaires contre l'Ukraine, alors que les représentants d'Affaires mondiales Canada ont indiqué que la Russie « dissimule, obscurcit et fabrique des renseignements pour obtenir un avantage militaire, démoraliser les Ukrainiens, diviser les alliés et obtenir du soutien en Russie et à l'étranger pour son invasion illégale<sup>67</sup> ». Anayit Khoperiya a affirmé que la « désinformation [par la Russie] est devenue une arme opérationnelle, déployée avant les chars et les missiles et utilisée pour justifier l'agression, diviser les alliés et miner la confiance du public<sup>68</sup> ». Simon Hogue a également mis l'accent sur le fait que la Russie a notamment pour objectifs de « miner le courage ukrainien et de chercher à faire accepter la défaite de l'Ukraine comme étant un fait<sup>69</sup> ».

Par ailleurs, des témoins ont donné des exemples précis de l'utilisation par la Russie de la désinformation contre l'Ukraine et de ses répercussions. Selon Nicole Jackson, la Russie utilise les médias sociaux à la fois pour nier ses attaques contre l'Ukraine et

---

<sup>63</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Aengus Bridgman).

<sup>64</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sébastien Aubertin-Giguère).

<sup>65</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi).

<sup>66</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>67</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Tara Denham); SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Sami Khoury).

<sup>68</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Anayit Khoperiya).

<sup>69</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Simon Hogue).

pour annoncer qu'elle n'a pas l'intention d'attaquer un endroit avant de l'attaquer, cette désinformation « am[enant] les gens à être complètement confus<sup>70</sup> ». Anthony Seaboyer a décrit la création d'un « hypertrucage » par une entité affiliée à la Russie qui donnait l'impression que le président ukrainien Volodymyr Zelensky ordonnait à ses troupes de se rendre<sup>71</sup>. Du point de vue de Svitlana Matviyenko, compte tenu « de la portée, de l'intensité et de la nature » de la désinformation faite par la Russie contre l'Ukraine depuis 2022, « désinformation » n'est peut-être plus le terme le plus approprié<sup>72</sup>. Selon elle, la diffusion de désinformation par la Russie pour nier ses attaques contre les civils ukrainiens pourrait être considérée comme du terrorisme, mené dans le but d'éroder la « dignité humaine » des Ukrainiens et, ce faisant, « leur capacité de résistance à son agression<sup>73</sup> ».

Des témoins ont décrit les rhétoriques sur lesquelles s'appuie la désinformation faite par la Russie visant à affaiblir et à discréditer l'Ukraine auprès des populations partout dans le monde. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont souligné que, avant l'invasion de février 2022, la Russie diffusait un discours selon lequel « l'Ukraine était aux mains des nazis<sup>74</sup> ». Les représentants ont également indiqué que, après l'invasion, la Russie a fausement fait porter à l'Ukraine la responsabilité d'une pénurie de blé, alors, qu'en réalité, c'est la Russie qui imposait un blocus sur les expéditions de blé et qui avait attaqué des cultures agricoles et pris pour cibles des infrastructures de l'Ukraine<sup>75</sup>. Selon Marcus Kolga, l'une des fausses rhétoriques les plus répandues par la Russie est que le gouvernement ukrainien est « néonazi », un discours que le pays utilise pour « justifier la guerre et attaquer la crédibilité du gouvernement ukrainien<sup>76</sup> ». Justin Ling a parlé de la désinformation que fait la Russie au sujet de la présence d'« armes biologiques » en Ukraine, et Svitlana Matviyenko a mentionné que la Russie utilise la désinformation pour exploiter la peur liée aux armes nucléaires ou à la possibilité d'accidents à des centrales nucléaires<sup>77</sup>.

## La désinformation ciblant le Canada

Des témoins ont formulé des commentaires sur la désinformation de la Russie ciblant le Canada. Selon Anatoliy Gruzd, 51 % des Canadiens ont été exposés à de « l'information pro-Kremlin », 30 % des Canadiens croyant la rhétorique de la Russie

---

<sup>70</sup> SECD, [Témoignages](#), 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>71</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>72</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Svitlana Matviyenko).

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Tara Denham).

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> SECD, [Témoignages](#), 1<sup>er</sup> mai 2023 (Marcus Kolga).

<sup>77</sup> Voir SECD, [Témoignages](#), 27 octobre 2025 (Justin Ling); et SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Svitlana Matviyenko).

selon laquelle le « mouvement nationaliste ukrainien est néo-nazi<sup>78</sup> ». Qualifiant la désinformation de la Russie ciblant le Canada de « stratégique », Jean-Christophe Boucher a fait valoir que la Russie « compren[d] bien le public canadien; en fait, [elle] le compren[d] probablement mieux que le gouvernement canadien lui-même », et a ajouté que la désinformation de la Russie se concentre principalement sur l'extrême droite et l'extrême gauche au Canada, et que les messages sont véhiculés en anglais et en français<sup>79</sup>. Selon Jean-Christophe Boucher, la désinformation de la Russie semble plus présente dans l'écosystème d'information d'extrême droite, en partie parce que cet écosystème commence « à converger » avec celui qui prévaut aux États-Unis<sup>80</sup>. Brian McQuinn a affirmé que la désinformation de la Russie ciblant le Canada a « quadruplé » dans les trois mois précédant l'invasion de la Russie en Ukraine<sup>81</sup>.

En outre, des témoins ont indiqué qu'une partie de la désinformation de la Russie concerne des personnalités militaires et politiques canadiennes. Les représentants du Centre canadien pour la cybersécurité du CST ont mentionné que, pour donner la fausse impression que des militaires canadiens combattent contre la Russie et commettent des crimes de guerre, les médias contrôlés par la Russie « ont reçu l'ordre d'inclure des images trafiquées de membres des Forces armées canadiennes déployés en première ligne » en Ukraine<sup>82</sup>. Selon Marcus Kolga, pendant la pandémie de COVID-19, « des médias d'État russes en Lettonie ont voulu éroder le soutien de la Lettonie à la mission canadienne en répandant la rumeur que [les Forces armées canadiennes] propageaient la COVID dans le pays<sup>83</sup> ». Nicole Jackson et Justin Ling ont de leur côté fait référence à la désinformation par la Russie dont était la cible l'honorable Chrystia Freeland, C.P., ancienne vice-première ministre du Canada<sup>84</sup>.

## Certaines conséquences pour le Canada

Des témoins ont relevé qu'il est souvent impossible d'évaluer entièrement l'efficacité de la désinformation, qu'elle cible le Canada ou d'autres pays. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont mis l'accent sur le fait qu'il est

---

<sup>78</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anatoliy Gruzd).

<sup>79</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>80</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>81</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Brian McQuinn).

<sup>82</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Sami Khoury).

<sup>83</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Marcus Kolga). Des membres des Forces armées canadiennes sont déployés en Lettonie dans le cadre des mesures de dissuasion et de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Voir Ministère de la Défense nationale, *Opération REASSURANCE*.

<sup>84</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson); SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

difficile de mesurer l'incidence de la désinformation<sup>85</sup>. De la même façon, Anthony Seaboyer a soutenu qu'« [il est] impossible de mesurer concrètement à quel point la désinformation influence les comportements » et a expliqué que les chercheurs peuvent observer le nombre de fois que des messages sont vus et relayés, mais non mesurer à quel point une personne change son comportement en conséquence<sup>86</sup>. Aengus Bridgman a dit que les données concernant l'efficacité de l'ingérence de la Russie fondée sur la désinformation au Canada sont limitées, précisant qu'il est « extrêmement difficile pour tout citoyen, parlementaire ou décideur politique [...] d'examiner l'écosystème de l'information et de comprendre ce qui se passe<sup>87</sup> ». Il a cependant ajouté que le Canada est touché même si un petit nombre seulement de Canadiens est exposé à la désinformation de la Russie et y croit<sup>88</sup>.

Cela dit, des témoins ont identifié plusieurs conséquences de la désinformation, notamment liées à la désinformation de la Russie qui cible le Canada. Les représentants du SCRS ont établi un lien entre la désinformation et la montée de l'extrémisme violent, notamment parmi les jeunes, et Farhaad Ladhani a attiré l'attention sur l'« effet déstabilisateur [de la désinformation] sur la cohésion sociale<sup>89</sup> ». Brian McQuinn croit que l'une des conséquences de la désinformation est la polarisation, qui est « l'objectif de nombreuses opérations d'influence étrangère<sup>90</sup> ». Francis L. Graves a affirmé que la forte polarisation au Canada est « directement liée à la désinformation, qui est désormais utilisée comme un outil de l'art de gouverner et qui est amplifiée et renforcée en Amérique du Nord », ajoutant que, dans certains cas, la désinformation peut influencer sur les « enjeux préférés » et les « choix partisans » des électeurs pendant les élections<sup>91</sup>.

Des témoins ont discuté des effets de la désinformation de la Russie sur l'appui du Canada à l'Ukraine. Francis L. Graves a indiqué qu'en raison de la désinformation, « [l]e nombre de personnes qui ont une opinion négative sur l'Ukraine et notre participation à l'OTAN est encore minoritaire, mais il augmente<sup>92</sup> ». Marcus Kolga a fait état d'un nombre grandissant d'incidents de violence contre les communautés ukrainiennes, d'Europe centrale et d'Europe orientale au Canada en raison de la

---

<sup>85</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>86</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>87</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Aengus Bridgman).

<sup>88</sup> *Ibid.*

<sup>89</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani); SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Peter Madou).

<sup>90</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Brian McQuinn).

<sup>91</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Francis L. Graves).

<sup>92</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Francis L. Graves).

« désinformation motivée par la haine<sup>93</sup> » propagée par la Russie, et a fait remarquer que – en partie en raison de la désinformation –, on constate une augmentation du nombre de Canadiens qui croyaient que le Canada était trop généreux envers l’Ukraine<sup>94</sup> ».

Par ailleurs, des témoins ont souligné que la désinformation de la Russie ciblant d’autres pays a des effets sur le Canada. Selon Justin Ling, le Canada est touché par cette désinformation parce que « [p]lus la Russie utilise la propagande et la désinformation pour financer sa machine de guerre, miner la démocratie à l’étranger et recruter de nouveaux alliés pour son bloc antilibéral, plus le monde sera hostile et dangereux<sup>95</sup> ». Simon Hogue a mentionné que la désinformation de la Russie ciblant l’Europe et les États-Unis « menac[e aussi] les intérêts canadiens » puisqu’elle menace « l’ordre libéral international<sup>96</sup> ». Qui plus est, selon Justin Ling, les vastes opérations de désinformation de la Russie en Afrique « pourrai[ent] facilement être reproduite[s] pour cibler le Canada<sup>97</sup> ». Enfin, Aengus Bridgman a mis l’accent sur « l’interdépendance » entre le Canada et les États-Unis, et dit que la désinformation pro-Russie ciblant les États-Unis – ou en provenance des États-Unis – a des effets sur le Canada<sup>98</sup>.

Des témoins ont fait remarquer que la Russie atteint certains de ses objectifs en matière de désinformation. Cody Buntain a soulevé que, quelle que soit l’efficacité de certains éléments de désinformation sur le comportement des individus, la désinformation de la Russie fonctionne globalement puisque le pays a réussi à répandre le message qu’il a une influence sur des populations étrangères, y compris au Canada<sup>99</sup>. Selon Brian McQuinn, les importants investissements financiers de la Russie dans la désinformation – y compris celle qui cible le Canada – montrent que le pays croit que sa désinformation a un impact, « autrement, [il] ne le fer[ait] pas à l’échelle qu’[il] le f[ait]<sup>100</sup> ». Marcus Kolga a aussi affirmé que certains éléments de désinformation de la Russie « semblent fonctionner », constituant une « attaqu[e] » contre la « souveraineté cognitive<sup>101</sup> » du Canada.

---

<sup>93</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Marcus Kolga).

<sup>94</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Marcus Kolga).

<sup>95</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>96</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Simon Hogue).

<sup>97</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>98</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Aengus Bridgman).

<sup>99</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Cody Buntain).

<sup>100</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Brian McQuinn).

<sup>101</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Marcus Kolga).

# Chapitre trois : Les moyens de contrer la désinformation de la Russie

Au sujet des moyens de contrer la désinformation de la Russie, les témoins ont parlé de l'approche du gouvernement du Canada et des avantages d'une approche pansociétale, ainsi que de l'atteinte d'un équilibre entre les initiatives gouvernementales pour contrer la désinformation, d'une part, et le respect de la liberté d'expression, d'autre part. Par ailleurs, ils ont discuté des outils pouvant être utilisés pour contrer la désinformation, notamment l'adoption de mesures législatives, la contre-vérification des faits et la démystification préventive, ainsi que l'éducation.

## L'approche du gouvernement du Canada

Des témoins ont souligné qu'un certain nombre d'entités fédérales participaient à la lutte contre la désinformation au Canada, y compris, sans s'y limiter, Affaires mondiales Canada, le CST, le SCRS, le Bureau du Conseil privé et Sécurité publique Canada. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont décrit leurs propres initiatives pour contrer la désinformation et leur mandat de conseiller d'autres entités fédérales concernant les effets de la désinformation et les moyens pour la contrer. En donnant un exemple, les représentants ont dit qu'Affaires mondiales Canada dénonce publiquement la désinformation de la Russie par la production d'exposés vidéo, la publication de contenu factuel, la condamnation de médias comme RT – qui est maintenant « un organisme de renseignement de la Russie » – et la mise au jour du « financement par le Kremlin de sociétés comme Social Design Agency et Structura<sup>102</sup> ».

De plus, les représentants d'Affaires mondiales Canada ont attiré l'attention sur le Mécanisme de réponse rapide du Canada, qui relève d'Affaires mondiales Canada et sert de secrétariat pour le Mécanisme de réponse rapide (MRR) du Groupe des sept (G7). Les représentants ont mentionné que le MRR utilise des données de source ouverte afin « de détecter, de corriger et de dénoncer les stratagèmes malveillants du Kremlin<sup>103</sup> ». Selon Marcus Kolga, Affaires mondiales Canada et le MRR sont devenus « extraordinairement efficaces et courageux en dénonçant les récits de désinformation russe, en les expliquant et en les décomposant pour les

---

<sup>102</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Tara Denham); SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>103</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

Canadiens afin que ceux-ci les comprennent<sup>104</sup> ». Anthony Seaboyer a fait valoir qu'il faut « hausser nettement [le] financement » du MRR<sup>105</sup>.

Selon les représentants du Centre canadien pour la cybersécurité du CST, il incombe au Centre – qui se concentre sur le renseignement, la cybersécurité et le soutien à la défense et à la sécurité nationale – de recueillir des renseignements étrangers concernant la désinformation de la Russie. Il a indiqué que le Centre a « mené une surveillance axée sur les cyberactivités malveillantes de la Russie contre le Canada, l'Ukraine et l'OTAN [et a] échangé des renseignements sur les cybermenaces avec des partenaires clés », notamment avec d'autres pays du Groupe des cinq<sup>106</sup>.

Par ailleurs, les représentants du SCRS ont expliqué que l'organisme enquête sur les activités de désinformation lorsqu'elles satisfont au critère d'« ingérence étrangère », décrit dans la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*<sup>107</sup>. Les représentants ont ajouté que, bien que la plus grande partie du travail du SCRS – comme les enquêtes et les comptes rendus fournis aux entités fédérales – repose sur des renseignements classifiés, l'organisme diffuse des informations non classifiées auprès d'autres ordres de gouvernement, des universitaires et divers groupes<sup>108</sup>. Les représentants ont insisté sur le fait que, ultimement, la résilience à l'égard de la désinformation dépend de la confiance du public dans les sources qui font autorité, et ont souligné que « [l]a meilleure façon de lutter contre la désinformation est d'avoir [...] des sources d'information fiables, y compris le gouvernement ».

Les représentants du Bureau du Conseil privé ont indiqué que le Secrétariat des institutions démocratiques du Bureau du Conseil privé a un rôle d'« élaboration de politiques ». Les représentants ont également dit que, en 2022, le gouvernement du Canada a établi l'Unité pour la protection de la démocratie au sein du Bureau du Conseil privé, qui est chargée « de coordonner, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures pangouvernementales de lutte [contre] la désinformation et de protection de la démocratie<sup>109</sup> ».

---

<sup>104</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Marcus Kolga).

<sup>105</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anthony Seaboyer).

<sup>106</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Sami Houry).

<sup>107</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Peter Madou). Le paragraphe 2(b) de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* définit la notion d'ingérence étrangère comme étant les « activités influencées par l'étranger qui touchent le Canada ou s'y déroulent et sont préjudiciables à ses intérêts, et qui sont d'une nature clandestine ou trompeuse ou comportent des menaces envers quiconque ».

<sup>108</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Peter Madou).

<sup>109</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sarah Stinson).

De plus, les représentants de Sécurité publique Canada ont qualifié le ministère de « ministère de coordination des politiques<sup>110</sup> ». Les représentants ont souligné que Sécurité publique Canada « collabor[e] avec [ses] partenaires au Canada à l'établissement de réponses, de politiques et de mesures législatives efficaces pour lutter contre divers enjeux liés à la sécurité nationale ». Les représentants ont fait mention en particulier de l'ingérence étrangère<sup>111</sup>.

Des témoins ont mis en doute l'efficacité de l'approche du gouvernement du Canada pour contrer la désinformation, notamment celle diffusée par la Russie. Selon Jean-Christophe Boucher, les fonctionnaires fédéraux n'ont ni les outils ni les ressources financières nécessaires pour contrer la désinformation, indiquant que la Russie dépense 3 ou 4 milliards de dollars annuellement pour disséminer de la désinformation, alors que le Canada en dépense 20 ou 30 millions pour la contrer<sup>112</sup>. Nicole Jackson a appuyé les initiatives fédérales actuelles pour accroître la sensibilisation à la mésinformation et à la désinformation, a exhorté le gouvernement à « élaborer une approche équilibrée, responsable et transparente », et a proposé que les nouvelles mises à jour des politiques de défense nationale et de sécurité nationale traitent de la mésinformation et de la désinformation étrangères « de façon globale<sup>113</sup> ».

Par ailleurs, des témoins ont comparé l'approche du gouvernement du Canada en matière de lutte contre la désinformation à celles, plus centralisées, d'autres pays. Les représentants du Bureau du Conseil privé, Chris Alexander, Jean-Christophe Boucher et Marcus Kolga ont donné des exemples d'entités gouvernementales qui ont pour mandat de contrer la désinformation, notamment l'Agence de défense psychologique de la Suède, le modèle VIGINUM de la France et la plateforme EUvsDisinfo de l'Union européenne, ainsi que des initiatives financées par des gouvernements, comme l'Australian Strategic Policy Institute<sup>114</sup>. S'appuyant sur l'expérience de l'Ukraine, Anayit Khoperiya a suggéré que la lutte contre la désinformation ne doit pas être « fragmentée entre différents ministères ou se limiter à des initiatives réactives<sup>115</sup> ». Aaron Erlich, professeur agrégé à l'Université McGill, a précisé que de nombreux pays de l'Europe de l'Est ont créé des ministères ou des sous-ministères qui visent expressément à contrer la désinformation<sup>116</sup>.

---

<sup>110</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sébastien Aubertin-Giguère).

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>113</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>114</sup> Voir SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (l'honorable Chris Alexander, c.p.); SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher); SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Marcus Kolga); SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sarah Stinson).

<sup>115</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Anayit Khoperiya).

<sup>116</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Aaron Erlich).

Des témoins ont prôné une transparence accrue de la part du gouvernement du Canada dans le cadre de ses efforts pour contrer la désinformation. Simon Hogue a soutenu que « le Canada a besoin d’être beaucoup plus transparent en ce qui concerne tous les enjeux de sécurité de défense, y compris la désinformation<sup>117</sup> ». De même, Justin Ling a fait valoir qu’« aucune raison » ne justifie la décision du gouvernement de ne pas « divulguer et attribuer » la désinformation, et a indiqué que l’approche adoptée actuellement pour contrer la désinformation reflète la façon dont le gouvernement mène des enquêtes sur la sécurité nationale<sup>118</sup>. Se concentrant sur l’Ukraine, Anayit Khoperiya a affirmé que la transparence renforce la confiance et que « les citoyens sont plus résilients lorsque les gouvernements communiquent de manière claire et ouverte<sup>119</sup> ».

D’autre part, des témoins ont parlé des limites du rôle du gouvernement du Canada dans la lutte contre la désinformation. Les représentants d’Affaires mondiales Canada ont reconnu qu’il ne devrait pas revenir au gouvernement « de dire ce qui est vrai et ce qui ne l’est pas », mais a admis que le gouvernement devrait fournir de l’information sur les façons dont il répond à la désinformation<sup>120</sup>. Les représentants ont ajouté qu’« aucun gouvernement ne peut régler seul ce problème, c’est pourquoi il est important de collaborer avec la société civile et le monde universitaire<sup>121</sup> ».

## Une approche pansociétale

Des témoins ont plaidé pour une approche pour contrer la désinformation qui s’appuie sur la coordination entre les gouvernements, les communautés, les établissements universitaires, les organisations de la société civile et le secteur privé. Les représentants du Bureau du Conseil privé ont dit que « la protection de la démocratie exige une approche dans toute la société et à l’échelle du gouvernement » et ont souligné que le Bureau du Conseil privé travaille en collaboration avec d’autres entités fédérales, les provinces, les territoires et les municipalités, les organisations de la société civile ainsi que les universitaires pour contrer la désinformation<sup>122</sup>. Favorable à une telle approche, Nicole Jackson a mentionné que la désinformation « pose un ensemble de défis transnationaux qui exigent des réponses globales » tant à l’échelle internationale qu’à « l’échelle nationale, avec les gouvernements provinciaux, la société civile et les acteurs privés dans tout le Canada<sup>123</sup> ». Simon Hogue a mis l’accent sur le fait que même « la

---

<sup>117</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Simon Hogue).

<sup>118</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Justin Ling).

<sup>119</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Anayit Khoperiya).

<sup>120</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Tara Denham).

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sarah Stinson).

<sup>123</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

meilleure coordination institutionnelle » est insuffisante pour contrer la désinformation, car « [l]e problème est sociétal et demande une prise en charge sociétale<sup>124</sup> ».

En outre, des témoins ont aussi recommandé qu'une approche pansociétale pour contrer la désinformation tienne compte des besoins de certaines régions et communautés et de certains groupes. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont noté que la *Politique étrangère du Canada pour l'Arctique*<sup>125</sup> « reconnaît la vulnérabilité du Nord eu égard à la désinformation », relevant que la Russie « martèle [...] l'idée d'un Occident hostile pour justifier entre autres ses plans de militarisation de l'Arctique<sup>126</sup> ». De plus, les représentants du Centre canadien pour la cybersécurité du CST ont indiqué que, bien que le Centre collabore avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux, il « accord[e] la priorité » à l'échange de renseignements avec les gouvernements du Nord<sup>127</sup>. Nicole Jackson a elle aussi soulevé les vulnérabilités propres aux Autochtones liées à la désinformation et insisté sur le fait que les approches pour contrer la désinformation doivent être « conçu[e]s de façon [...] précise pour mobiliser les communautés autochtones<sup>128</sup> ». Aaron Erlich a recommandé d'allouer davantage de ressources aux organisations non gouvernementales afin de les aider à « cibler les populations difficiles à joindre » dans leurs efforts pour lutter contre la désinformation<sup>129</sup>.

Selon des témoins, une approche pansociétale pour contrer la désinformation pourrait accroître la confiance dans les réponses à la désinformation. Nicole Jackson a insisté sur la création d'« un carrefour de discussion interdisciplinaire à l'échelle de la société, la recherche et les politiques [...] pour établir la confiance entre la société et le gouvernement et créer une culture de résilience en matière de sécurité nationale<sup>130</sup> ». Préconisant la collaboration entre le gouvernement du Canada et des entités non gouvernementales pour contrer la désinformation, Farhaan Ladhani a affirmé que « quelqu'un, une seule personne ou une institution, [ne peut] être l'arbitre de la vérité » et que le gouvernement devrait « particip[er] à la discussion avec d'autres acteurs<sup>131</sup> ».

Par ailleurs, des témoins ont décrit l'approche adoptée par Taïwan pour contrer la désinformation, qui repose sur la coordination pansociétale entre le gouvernement,

---

<sup>124</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Simon Hogue).

<sup>125</sup> Affaires mondiales Canada, *La Politique étrangère du Canada pour l'Arctique*, décembre 2024.

<sup>126</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Larisa Galadza).

<sup>127</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Bridget Walshe).

<sup>128</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>129</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Aaron Erlich).

<sup>130</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>131</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

les organisations de la société civile et les plateformes en ligne<sup>132</sup>. Farhaan Ladhani a expliqué qu'à Taïwan, les organisations de la société civile surveillent la désinformation et alertent le gouvernement et les plateformes en ligne, le cas échéant. Farhaan Ladhani a ajouté que les plateformes en ligne réduisent par la suite la visibilité de la désinformation décelée, et que le gouvernement pourrait produire des réponses au moyen d'« une démythification dans l'heure suivant l'alerte<sup>133</sup> ».

D'autre part, des témoins ont identifié la coordination avec des partenaires internationaux – y compris par l'intermédiaire de l'OTAN – en tant que partie intégrante d'une approche pansociétale de lutte contre la désinformation. Selon Anayit Khoperiya, parce que les « récits propagés par la Russie s'adaptent à toutes les langues et à toutes les plateformes », la coordination internationale est essentielle pour les « dénoncer<sup>134</sup> ». Jānis Sārts a mis l'accent sur le rôle grandissant de l'OTAN dans la lutte contre la désinformation de la Russie, indiquant que l'organisation a augmenté les ressources « dans le développement des capacités<sup>135</sup> » dans ce domaine. Pekka Kallioniemi a convenu que la collaboration au sein de l'OTAN est « essentielle<sup>136</sup> » pour contrer la désinformation.

## La liberté d'expression et la désinformation

Des témoins ont discuté de l'équilibre entre deux domaines : protéger la liberté d'expression, d'une part, et contrer la désinformation, d'autre part. Nicole Jackson a fait valoir que le gouvernement du Canada ne devrait pas « contrôler le discours », et a préconisé la collaboration entre diverses entités afin de susciter la confiance envers les initiatives visant à contrer la désinformation<sup>137</sup>. Aengus Bridgman a mis en lumière le rôle des plateformes en ligne dans la diffusion de la désinformation, faisant observer que « lorsqu'on exige de la transparence, de la responsabilisation et des ajustements de la part des plateformes, [...] cela [est perçu comme si on] empi[était] sur la liberté d'expression [, mais] ces plateformes ne sont pas des acteurs neutres<sup>138</sup> ».

---

<sup>132</sup> Taïwan lutte contre la désinformation de quatre manières : en la repérant par l'éducation aux médias, en vérifiant les faits par une coopération avec des organismes de la société civile, en luttant contre la diffusion de la désinformation par la réglementation du contenu des plateformes en ligne, et en sanctionnant les auteurs de désinformation. Voir Gouvernement de Taïwan, Yuan exécutif, *Aperçu de la politique de lutte contre la désinformation*, 2019.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Anayit Khoperiya).

<sup>135</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Jānis Sārts).

<sup>136</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi).

<sup>137</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>138</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Aengus Bridgman).

Par ailleurs, tout en exhortant le Canada à défendre vigoureusement les principes démocratiques, des témoins ont suggéré que de limiter la capacité de certaines entités à diffuser de la désinformation n’empiète pas nécessairement sur la liberté d’expression. Marcus Kolga a proposé de « bloquer » des pays comme la Chine, l’Iran et la Russie de l’environnement informationnel du Canada « autant que possible », et a soutenu que la protection de la liberté d’expression n’empêche pas le gouvernement du Canada d’agir contre la désinformation<sup>139</sup>. Jean-Christophe Boucher a fait remarquer que le Canada est devenu « réticen[t] » à l’idée de défendre ses valeurs, et a affirmé qu’« [i]l y a une différence entre censurer quelqu’un et défendre ses propres valeurs<sup>140</sup> ».

Des témoins ont également fait part de leurs points de vue au sujet de l’efficacité et des risques d’interdire à des médias sous le contrôle de l’État russe d’exercer leurs activités dans certains pays. Nicole Jackson a mentionné que le gouvernement du Canada a imposé des sanctions ciblant les médias sous le contrôle de l’État russe et a signalé que le gouvernement doit faire preuve de transparence lorsqu’il adopte une telle interdiction « parce qu’autrement, cela continuera d’accroître la méfiance<sup>141</sup> ». Reconnaisant les préoccupations concernant l’atteinte à la liberté d’expression, Aaron Erlich a cité des travaux de recherche concluant que d’interdire les chaînes de télévision sous le contrôle de l’État russe en Ukraine « a fait perdre du terrain [au président russe Vladimir] Poutine et aux discours prorusses<sup>142</sup> ».

## Les outils législatifs

Des témoins ont décrit des outils législatifs qui pourraient contribuer à contrer la désinformation. Les représentants de Sécurité publique Canada ont expliqué que la *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d’influence étrangère* a à la fois créé « une obligation d’enregistrement pour les personnes qui agissent pour le compte de commettants étrangers » et érigé en infraction criminelle le fait de s’ingérer dans la politique canadienne<sup>143</sup>. Marcus Kolga a recommandé une « mise en œuvre en bonne et due forme » de la loi et du Registre canadien pour la transparence en matière d’influence étrangère connexe<sup>144</sup>. Les représentants du SCRS ont attiré l’attention sur le projet de loi C-26, Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications

---

<sup>139</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Marcus Kolga).

<sup>140</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>141</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>142</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Aaron Erlich).

<sup>143</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sébastien Aubertin-Giguère). Voir *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d’influence étrangère* (L.C. 2024, ch. 16, art. 113).

<sup>144</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Marcus Kolga).

corrélatives à d'autres lois<sup>145</sup>, qui aurait établi des normes en matière de cybersécurité pour des secteurs essentiels dans le but de renforcer la résilience du Canada contre les menaces hybrides, y compris la désinformation<sup>146</sup>.

De plus, des témoins ont souligné que le régime canadien de sanctions permet au gouvernement du Canada de sanctionner des entités et des individus diffusant de la désinformation<sup>147</sup>. Les représentants d'Affaires mondiales Canada ont indiqué que « le Canada a appliqué des sanctions contre des entités et des personnes impliquées dans des opérations russes de désinformation » dans le contexte de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine<sup>148</sup>. Les représentants ont insisté sur la nécessité d'une collaboration entre alliés et autres partenaires lorsqu'il s'agit d'imposer des sanctions, et ont indiqué que « la portée et l'effet potentiel des sanctions sont plus grands quand plusieurs sanctions sont imposées aux mêmes personnes par plusieurs pays<sup>149</sup> ». Parlant des sanctions ciblant les médias sous le contrôle de l'État russe, Anatoliy Gruzd a affirmé que d'interdire des médias comme RT n'est que partiellement efficace, car la Russie « contourne les sanctions en copiant le contenu et en le diffusant par d'autres canaux<sup>150</sup> ».

Des témoins ont aussi parlé de la réglementation dans divers pays des plateformes en ligne utilisées pour diffuser de la désinformation, y compris de l'approche adoptée au sein de l'Union européenne. Simon Hogue et Marcus Kolga ont dit que le Canada devrait examiner le *Règlement sur les services numériques* de l'Union européenne<sup>151</sup>, et Farhaan Ladhani a cité ce règlement comme étant « un exemple de la façon dont les gouvernements cherchent à imposer des normes de conformité

---

<sup>145</sup> [Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois](#), 44<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session.

<sup>146</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Sami Houry). Le projet de loi C-26 est mort au *Feuilleton* lors du déclenchement de l'élection générale fédérale le 6 janvier 2025. Le 18 juin 2025, le projet de loi a de nouveau été présenté sous le titre « [projet de loi C-8, Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois](#) » au cours de la 1<sup>re</sup> session de la 45<sup>e</sup> législature.

<sup>147</sup> Le gouvernement du Canada impose des sanctions en vertu du pouvoir de réglementation qui lui est conféré par trois lois : la *Loi sur les Nations Unies*; la *Loi sur les mesures économiques spéciales* et la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitski)*. Les règlements pris par le gouverneur en conseil en vertu de ces lois énoncent les interdictions et les restrictions visant des individus et des entités au Canada, ainsi que des citoyens canadiens à l'étranger. Voir Affaires mondiales Canada, [Sanctions actuelles imposées par le Canada](#).

<sup>148</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Tara Denham).

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Anatoliy Gruzd).

<sup>151</sup> Voir SECD, [Témoignages](#), 27 octobre 2025 (Simon Hogue); SECD, [Témoignages](#), 15 avril 2024 (Marcus Kolga). Le [Règlement sur les services numériques](#) de l'Union européenne établit les responsabilités en ce qui concerne les services en ligne, y compris les plateformes en ligne. Il est entré en vigueur en novembre 2022. Voir Tambiama Madiaga, Service de recherche du Parlement européen, [Digital services act](#), note d'information, 17 novembre 2022 [EN ANGLAIS].

et de réglementation visant à promouvoir des espaces en ligne plus sûrs<sup>152</sup> ». Jānis Sārts, toutefois, a mis en garde contre l'adoption d'une approche inflexible en matière de réglementation et qualifié le règlement de l'Union européenne de « cadre réglementaire très étendu [qui] nuit à l'innovation<sup>153</sup> ».

Par ailleurs, des témoins ont fait part de leurs points de vue concernant d'autres exigences possibles et des manières de réglementer les plateformes en ligne. De l'avis d'Aengus Bridgman, le Canada « a tardé à agir » en ce qui concerne l'établissement d'exigences en matière de transparence et de reddition de comptes des plateformes en ligne<sup>154</sup>. Edward Lucas a appuyé une « politique active pour protéger [le] système d'information » du Canada plutôt qu'une approche qui reposerait sur « la liberté d'expression et le libre marché » pour contrer la désinformation de la Russie<sup>155</sup>. Soutenant que la priorité devrait être de réglementer l'amplification et la monétisation de la désinformation plutôt que le discours sur lequel repose la désinformation, Jean-Christophe Boucher a préconisé la transparence obligatoire concernant le financement versé aux influenceurs qui tirent profit de la désinformation<sup>156</sup>. Brian McQuinn a réclamé que l'on oblige les plateformes en ligne à fournir aux chercheurs l'accès aux données, prévenant que leur refus de diffuser les données les empêche de surveiller les réseaux de désinformation<sup>157</sup>.

## La vérification des faits et la démystification préventive

Des témoins ont fait part de leur opinion concernant l'efficacité de la vérification des faits – le processus consistant à contre-vérifier l'exactitude d'une information – pour contrer la désinformation<sup>158</sup>. Cody Buntain a soutenu que la vérification des faits à elle seule n'est pas « particulièrement utile pour changer les perceptions des lecteurs », ajoutant que l'on « supprime une certaine quantité d'information erronée [partagée], mais sans changer l'état d'esprit sous-jacent qui mène à ce partage<sup>159</sup> ». Jean-Christophe Boucher a convenu lui aussi que « vérifier les faits ne

---

<sup>152</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Farhaan Ladhani).

<sup>153</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Jānis Sārts).

<sup>154</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (Aengus Bridgman).

<sup>155</sup> SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Edward Lucas).

<sup>156</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>157</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Brian McQuinn).

<sup>158</sup> Le processus de démystification, à savoir le « fait de mettre au jour les fausses informations pour clarifier les faits », chevauche souvent le processus de vérification des faits. Ces deux expressions sont parfois utilisées de façon interchangeable. Voir Gouvernement du Canada, « *Démystification* », *Lutter contre la désinformation : guide à l'intention des fonctionnaires*, 2024.

<sup>159</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Cody Buntain).

fonctionne pas. [...] La plupart du temps, elle ne fait que renforcer l'opinion des gens<sup>160</sup>. »

Néanmoins, des témoins ont souligné que la vérification des faits peut contribuer à réduire les effets de la désinformation, surtout lorsqu'elle se produit à grande échelle et avec l'aide de plateformes en ligne. Anatoliy Gruzd a rappelé que, durant la pandémie de COVID-19, « [de] nombreuses plateformes ont instauré » [...] « [l']identification des sources et la vérification des faits » et que YouTube « a démonétisé » les vidéos anti-vaccination, ce qui a réduit l'exposition à ces vidéos<sup>161</sup>. Marcus Kolga a précisé que la vérification des faits effectuée par des entités qui surveillent la désinformation, comme le fait DisinfoWatch, peut être « utile » pour les journalistes<sup>162</sup>.

Selon des témoins, la démystification préventive, le processus consistant à « préparer votre public avant qu'il ne soit confronté à la désinformation en lui fournissant des informations, des données probantes ou un contexte précis », est plus efficace que la vérification des faits pour contrer la désinformation de la Russie<sup>163</sup>. D'après Anatoliy Gruzd, la mise en œuvre de « stratégies proactives ou de "prebunking" », par exemple la diffusion de messages d'intérêt public et de jeux éducatifs reprenant de la fausse information connue, pourrait réduire l'efficacité de la désinformation<sup>164</sup>. Jean-Christophe Boucher a mentionné qu'il y a trois types d'information qu'il faut connaître pour effectuer une démystification préventive efficace : premièrement, savoir quel est le message que l'on veut transmettre, par exemple pourquoi la défense de l'Ukraine est compatible avec les valeurs démocratiques du Canada; deuxièmement, mieux comprendre qui sont les cibles de la désinformation, par exemple quelles plateformes en ligne elles utilisent et quels médias elles consultent; troisièmement, savoir ce qui préoccupe ces cibles, par exemple quels sont leurs principaux griefs, et les meilleures façons d'entrer en communication avec elles<sup>165</sup>.

## L'éducation

Selon des témoins, l'éducation est fondamentale pour contrer la désinformation de la Russie. Nicole Jackson a souligné qu'une éducation qui donne aux Canadiens les connaissances pour comprendre les « discours dangereux » et le contexte historique

---

<sup>160</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Jean-Christophe Boucher).

<sup>161</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anatoliy Gruzd).

<sup>162</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Marcus Kolga).

<sup>163</sup> Gouvernement du Canada, « [Communiquer à l'avance des informations exactes au public \(démystification préventive\)](#) », *Lutter contre la désinformation : guide à l'intention des fonctionnaires*, 2024.

<sup>164</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anatoliy Gruzd).

<sup>165</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Jean-Christophe Boucher).

dans lesquels ils s'inscrivent est essentielle pour renforcer la résilience à l'égard de cette désinformation<sup>166</sup>. Svitlana Matviyenko a illustré la nécessité de connaître le contexte historique en expliquant que, même si les Ukrainiens sont très habiles pour contre-vérifier les faits, la désinformation de la Russie fait souvent appel aux émotions, et une vaste connaissance du contexte est donc nécessaire pour la mettre au jour efficacement<sup>167</sup>.

De plus, des témoins ont parlé de compétences en particulier qui sont nécessaires pour détecter la désinformation, notamment la littératie médiatique et le raisonnement critique. Les représentants du Bureau du Conseil privé ont mentionné que la littératie médiatique est l'« une des meilleures armes à notre disposition » contre la désinformation<sup>168</sup>. Aaron Erlich a souligné que « tout semble indiquer » que l'amélioration de ces compétences et le fait de « rappeler aux gens d'être de sens critique face au contenu médiatique » les rendent moins susceptibles de croire la désinformation « sans pour autant nuire à la confiance qu'inspire le contenu factuellement vrai<sup>169</sup> ». Anatoliy Gruzd s'est cependant dit préoccupé par le fait qu'une approche reposant essentiellement sur la littératie médiatique et le raisonnement critique risque de placer « toute la responsabilité sur les épaules de l'utilisateur<sup>170</sup> ».

Des témoins ont prôné l'intégration de la littératie médiatique et du raisonnement critique au cursus scolaire, du niveau élémentaire au niveau postsecondaire. Chris Alexander a exhorté le Canada à « [i]nvesti[r] massivement dans la littératie numérique [...] enseigné[e] dans les écoles<sup>171</sup> ». Faisant référence aux expériences d'autres pays de l'OTAN, Jānis Sārts s'est dit en faveur de l'intégration de la littératie médiatique dans les cursus scolaires, et Aaron Erlich a mentionné que l'Ukraine a réussi à intégrer le raisonnement critique dans les programmes scolaires, ce qui aide les Ukrainiens à détecter la désinformation de la Russie<sup>172</sup>. Brian McQuinn a indiqué qu'il était urgent d'intégrer le raisonnement critique au système d'éducation, signalant que les universités canadiennes ne le considèrent souvent pas comme une priorité<sup>173</sup>.

Attirant l'attention sur les modèles pédagogiques réussis qui permettent de contrer la désinformation, des témoins ont mis l'accent sur l'approche de la Finlande pour

---

<sup>166</sup> SECD, *Témoignages*, 1<sup>er</sup> mai 2023 (Nicole Jackson).

<sup>167</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Svitlana Matviyenko).

<sup>168</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Sarah Stinson).

<sup>169</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Aaron Erlich).

<sup>170</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Anatoliy Gruzd).

<sup>171</sup> SECD, *Témoignages*, 27 octobre 2025 (l'honorable Chris Alexander, c.p.).

<sup>172</sup> SECD, *Témoignages*, 15 avril 2024 (Aaron Erlich); SECD, *Témoignages*, 3 novembre 2025 (Jānis Sārts).

<sup>173</sup> SECD, *Témoignages*, 9 décembre 2024 (Brian McQuinn).

renforcer la résilience contre la désinformation de la Russie<sup>174</sup>. Pekka Kallioniemi a expliqué que « [d]ès la maternelle, les enfants finlandais apprennent, par des histoires, à analyser et à évaluer l'information de manière critique », et Marcus Kolga a dit que le modèle finlandais intègre la littératie médiatique et le raisonnement critique tout au long de l'apprentissage<sup>175</sup>. Dans le même ordre d'idées, Edward Lucas a noté que la Finlande a réussi à intégrer la « résilience en matière d'information » en tant que partie intégrante du cursus scolaire pour « sensibilise[r] les enfants à la désinformation avant même qu'ils ne sachent correctement lire et écrire<sup>176</sup> ». Aaron Erlich a toutefois prévenu que « ce qui fonctionne [en Finlande] pourrait ne pas fonctionner » au Canada, et a dit que le Canada devrait examiner une multitude de modèles avant de choisir une approche qui convient au contexte canadien<sup>177</sup>.

## Les conclusions et les recommandations du comité

La désinformation de la Russie est considérée comme faisant partie intégrante d'une stratégie délibérée visant à miner les institutions démocratiques et à accentuer les divisions sociales au Canada et dans d'autres pays démocratiques. La Russie est reconnue pour utiliser des plateformes en ligne, comme les médias sociaux, et d'autres technologies, comme des outils fondés sur l'IA et des robots, pour répandre de fausses rhétoriques rapidement et à grande échelle. Le comité est préoccupé par la désinformation de la Russie, par ses effets sur le Canada et sa population, ainsi que par le fait que les initiatives déployées par le Canada sont insuffisantes pour lui permettre de lutter contre la désinformation. Du contenu fallacieux se retrouve dans l'environnement informationnel du Canada, et la Russie de même que ses intermédiaires produisent et diffusent une partie de ce contenu pour déstabiliser la société canadienne, réduire l'appui du Canada à l'Ukraine et fragiliser les liens au sein de l'OTAN.

L'environnement informationnel moderne, au sein duquel de vastes quantités de contenus sont produites quotidiennement, est complexe. Bien qu'il soit difficile d'évaluer avec précision la nature et la portée de la désinformation de la Russie, le

---

<sup>174</sup> Dans la politique finlandaise en matière d'éducation aux médias, on décrit les objectifs d'une approche globale, de grande qualité et systématique de la connaissance des médias, qui porte sur tous les types de médias et intègre cette éducation à tous les niveaux de scolarité. Voir Finlande, Ministère de l'Éducation et de la Culture, [\*Media Literacy in Finland: National media education policy\*](#), 2019.

<sup>175</sup> SECD, [\*Témoignages\*](#), 9 décembre 2024 (Pekka Kallioniemi); SECD, [\*Témoignages\*](#), 9 décembre 2024 (Marcus Kolga).

<sup>176</sup> SECD, [\*Témoignages\*](#), 3 novembre 2025 (Edward Lucas).

<sup>177</sup> SECD, [\*Témoignages\*](#), 15 avril 2024 (Aaron Erlich).

comité a la conviction que cette désinformation porte préjudice de façon importante à la société canadienne, notamment en contribuant à la polarisation ainsi qu'à la méfiance à l'égard des gouvernements et de leurs institutions. La désinformation de la Russie constitue pour le Canada un danger important, auquel il faut remédier immédiatement.

Bon nombre d'entités fédérales jouent un rôle déterminant pour mettre le Canada, la population canadienne et la démocratie du pays à l'abri de la désinformation. Le comité reconnaît les initiatives cruciales déployées par ces entités, et souligne en particulier le rôle de chef de file que joue le Canada en étant l'hôte du Secrétariat du MRR du G7 au sein d'Affaires mondiales Canada. Par contre, l'approche actuelle du gouvernement du Canada pour contrer la désinformation manque de coordination entre les entités fédérales et ne comprend pas de plan stratégique de lutte contre la désinformation de la Russie. Le Canada aurait tout à gagner à élaborer et à mettre en œuvre une approche coordonnée pour lutter contre la désinformation.

Par ailleurs, la désinformation de la Russie ciblant des pays partout dans le monde, y compris l'Ukraine, menace la sécurité nationale du Canada. En reconnaissant que le gouvernement du Canada a pris l'engagement de publier une stratégie de sécurité nationale tous les quatre ans<sup>178</sup>, le comité croit que la prochaine stratégie doit aborder les menaces urgentes que pose la désinformation de la Russie pour le Canada. Idéalement, une évaluation précise de ces menaces permettrait d'orienter l'élaboration d'une réponse coordonnée et complète visant à lutter contre la désinformation.

Une transparence accrue et la communication rapide d'information exacte contribuent à améliorer la résilience à la désinformation, à accroître la confiance dans le gouvernement ainsi qu'à renforcer les démocraties et les institutions démocratiques. Le comité croit que le gouvernement du Canada doit de toute urgence faire preuve de plus de transparence au sujet de ses interventions visant à contrer la désinformation et mieux communiquer à la population la désinformation diffusée par la Russie. Puisque l'un des principaux objectifs de la désinformation de la Russie est de miner le soutien que le Canada et d'autres pays occidentaux fournissent à l'Ukraine, notamment le soutien de l'opinion publique à l'aide militaire, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour sensibiliser la population à la désinformation de la Russie quant à la guerre menée par ce pays contre l'Ukraine.

Contrer efficacement la désinformation nécessite une approche pansociétale mobilisant le gouvernement fédéral, les administrations provinciales, territoriales et municipales, les gouvernements autochtones, ainsi que les communautés, les établissements d'enseignement, les organisations de la société civile et le secteur privé, y compris les plateformes en ligne. Le comité est certain qu'une telle

---

<sup>178</sup> Ministère de la Défense nationale, « [Une approche stratégique en matière de sécurité nationale](#) », dans *Notre Nord, fort et libre : Une vision renouvelée pour la défense du Canada*, 2024.

approche permettrait d'accroître la confiance envers la réponse du gouvernement du Canada à la désinformation. En outre, un plus grand échange d'information entre entités qui surveillent la désinformation contribuerait considérablement à renforcer les initiatives visant à la contrer.

Contrairement aux organisations de la société civile en Finlande, à Taïwan et en Ukraine, celles du Canada ne participent pas suffisamment à l'approche de lutte contre la désinformation du pays, et devraient jouer un rôle plus étendu dans le suivi de la désinformation de la Russie ainsi que dans la lutte contre celle-ci. Le comité constate que les plateformes en ligne ne semblent pas avoir la volonté et la capacité de surveiller et d'éliminer la désinformation, et estime que limiter la capacité de certaines entités à diffuser de la désinformation ne porte pas nécessairement atteinte à la liberté d'expression. Toutefois, la protection de la liberté d'expression devrait être au cœur de toute approche en matière de réglementation des plateformes en ligne.

Par ailleurs, comme la désinformation outrepassé les frontières nationales, la coopération et la collaboration internationale, notamment au sein du G7 et de l'OTAN, sont nécessaires pour atteindre des résultats réels et durables dans la lutte contre la désinformation au Canada. Le comité croit que les initiatives internationales conjointes sont particulièrement importantes lorsqu'il s'agit d'imposer des sanctions contre des entités et des individus qui diffusent de la désinformation. Elles sont aussi essentielles lorsqu'il est question d'élaborer des cadres de réglementation pour les plateformes en ligne qui facilitent la diffusion rapide et à grande échelle de désinformation.

L'approche du Canada pour contrer la désinformation doit prendre en compte les besoins de certaines régions et communautés et de certains groupes, notamment les communautés nordiques et autochtones. Le comité est profondément préoccupé par les rhétoriques de désinformation de la Russie ciblant l'Arctique canadien, souvent employées pour justifier la militarisation de l'Arctique russe. Le gouvernement du Canada devrait porter une attention particulière à la désinformation de la Russie concernant l'Arctique, surveiller la nature ainsi que l'étendue de cette désinformation, et tenir compte des besoins particuliers des communautés du Nord et de l'Arctique lors de l'élaboration de réponses à la désinformation.

Le modèle éducatif finlandais, dont la littératie médiatique et le raisonnement critique sont des éléments fondamentaux, est reconnu comme étant efficace pour contrer la désinformation. Le comité est persuadé que l'amélioration de ces compétences, notamment par leur intégration au cursus scolaire, contribuerait non seulement à la résilience de la société canadienne à la désinformation, mais favoriserait aussi la santé de notre démocratie. En association avec des outils comme la vérification des faits, la démystification, la démystification préventive ainsi que l'utilisation éthique et responsable d'outils d'IA, des initiatives liées à

l'éducation pourraient s'avérer particulièrement importantes alors que la désinformation croît et évolue.

Enfin, la désinformation est un enjeu en constante évolution, les objectifs des pays et des entités qui la produisent changeant au fil du temps, et son ampleur, sa rapidité ainsi que son mode de diffusion étant aussi en pleine évolution. Le comité note que la désinformation, ses répercussions au Canada et les mesures d'intervention les plus appropriées pour y faire face sont des domaines dans lesquels des études supplémentaires sont nécessaires. Outre la Russie, d'autres entités, dont certaines sont identifiées dans le présent rapport, diffusent aussi de la désinformation dans l'intention de causer du tort. Les risques que pose une telle désinformation, pour la société canadienne et la santé de notre démocratie, exigent notre attention immédiate.

À la lumière de ce qui précède, le comité fait les recommandations qui suivent :

---

### **Recommandation 1**

Que le gouvernement du Canada élabore, finance et mette en œuvre une approche pangouvernementale pour lutter contre la désinformation de la Russie. Cette approche devra comprendre un plan stratégique et l'obligation de présenter un rapport annuel au Parlement sur les activités du gouvernement en matière de désinformation et les résultats de cette approche.

---

### **Recommandation 2**

Que le gouvernement du Canada aborde les menaces que représente la désinformation de la Russie ainsi que les réponses à cette désinformation dans le cadre de toute stratégie de sécurité nationale annoncée au cours de la 45<sup>e</sup> législature. Plus particulièrement, le gouvernement devrait veiller à ce que des réponses efficaces, complètes et coordonnées soient énoncées dans une telle stratégie de sécurité nationale.

---

### **Recommandation 3**

Que le gouvernement du Canada fasse preuve d'une plus grande transparence sur la nature, la portée et les conséquences de la désinformation de la Russie qui cible le Canada. En particulier, le gouvernement devrait augmenter invariablement la quantité d'information accessible au public au sujet de cette désinformation, élargir ses activités visant à sensibiliser le public à la désinformation de la Russie sur la

guerre menée par ce pays contre l'Ukraine, et revoir ses pratiques de classification de sécurité et de protection de l'information liée à la sécurité nationale.

---

#### **Recommandation 4**

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec la communauté ukrainienne au Canada et les organisations de la société civile, élabore et mette en place des mesures pour remédier à la désinformation de la Russie visant à diminuer le soutien du Canada à l'Ukraine. Les entités qui surveillent la désinformation de la Russie dans le contexte de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine devraient bénéficier de ressources financières et autres qui facilitent leurs démarches.

---

#### **Recommandation 5**

Que le gouvernement du Canada dirige l'élaboration d'une approche pansociétale visant à contrer la désinformation, y compris celle de Russie, qu'il finance cette approche et qu'il garantisse sa mise en œuvre. Une telle approche devrait comprendre la coopération entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités ainsi que les gouvernements autochtones, les communautés, les établissements universitaires, les organisations de la société civile et le secteur privé. Dans l'examen des options pour une telle approche, les éléments du modèle finlandais qui seraient adéquats dans le contexte canadien devraient être considérés.

---

#### **Recommandation 6**

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité au renforcement du Mécanisme de réponse rapide d'Affaires mondiales Canada et qu'il contribue aux efforts des dirigeants du Groupe des sept (G7) afin d'améliorer le Mécanisme de réponse rapide du G7. Le gouvernement devrait envisager d'allouer des ressources financières, humaines et autres supplémentaires, ainsi qu'inviter les gouvernements des pays du G7 à en faire autant.

---

#### **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Canada mette en place un comité d'experts indépendants chargés d'examiner l'approche du Canada pour contrer la désinformation, notamment pour ce qui est des plateformes en ligne et de l'intelligence artificielle.

---

### **Recommandation 8**

Que le gouvernement du Canada – en tant que membre de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord, du Groupe des sept, du Groupe des cinq et d’autres entités internationales – joue un rôle de chef de file mondial pour condamner publiquement la désinformation de la Russie et contribuer aux initiatives visant à établir une approche mondiale cohésive pour la contrer.

---

### **Recommandation 9**

Que le gouvernement du Canada, en élaborant une stratégie de lutte contre la désinformation, tienne compte des vulnérabilités particulières des communautés de l’Arctique, y compris les communautés autochtones, face à la désinformation provenant de l’étranger. La stratégie devrait notamment inclure des mesures adaptées à la réalité de l’Arctique.

---

### **Recommandation 10**

Que le gouvernement du Canada continue d’élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d’utilisation des outils d’intelligence artificielle visant à surveiller, à détecter, à analyser et à contrer la désinformation provenant de l’étranger. Ces outils devraient se fonder sur des principes de responsabilité et d’éthique.

# Annexe A – Témoins

## Lundi 1er mai 2023

Farhaan Ladhani, président-directeur général, Digital Public Square

Nicole Jackson, professeure agrégée, École d'études internationales, Université Simon Fraser

Marcus Kolga, directeur, DisinfoWatch, agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier

Brian McQuinn, professeur adjoint, codirecteur, Centre de l'intelligence artificielle, des données et des conflits, Université de Regina

Cody Buntain, professeur adjoint, École des sciences de l'information, College Park, Université du Maryland

## Lundi 15 avril 2024

Tara Denham, directrice générale, Bureau des droits de la personne, des libertés et de l'inclusion, Affaires mondiales Canada

Kelly Anderson, directrice, Direction de la politique internationale, Affaires mondiales Canada

Sami Khoury, dirigeant principal, Centre canadien pour la cybersécurité, Centre de la sécurité des télécommunications

Anthony Seaboyer, directeur, Centre pour la sécurité des forces armées et de la société, Collège militaire royal du Canada

Svitlana Matviyenko, professeure agrégée, Analyse critique des médias, École de communication, Université Simon Fraser

Aaron Erlich, professeur agrégé, Département de science politique, Université McGill.

Jean-Christophe Boucher, professeur agrégé, École de politiques publiques, Université de Calgary

Anatoliy Gruzd, professeur et codirecteur, Laboratoire des médias sociaux, Université métropolitaine de Toronto

Marcus Kolga, directeur, DisinfoWatch et chercheur principal, Institut Macdonald-Laurier

## **Lundi 9 décembre 2024**

Sébastien Aubertin-Giguère, sous-ministre adjoint délégué, Sécurité et cybersécurité nationale, Sécurité publique Canada

Bridget Walshe, dirigeante associée, Centre canadien pour la cybersécurité, Centre de la sécurité des télécommunications Canada

Peter Madou, sous-ministre adjoint, Exigences en matière de renseignement opérationnel et d'évaluation, Service canadien du renseignement de sécurité

Larisa Galadza, directrice générale, Direction générale des cyberactivités, des technologies critiques et de la résilience démocratique, Affaires mondiales Canada

Sarah Stinson, directrice des opérations, Institutions démocratiques, Bureau du Conseil privé

Francis L. Graves, président, EKOS Research Associates Inc.

Jean-Christophe Boucher, professeur agrégé, École de politiques publiques, Université de Calgary

Pekka Kallioniemi, chercheur non résident, International Centre for Defence and Security

Marcus Kolga, directeur, DisinfoWatch et chercheur principal, Institut Macdonald-Laurier

Brian McQuinn, co-directeur, Centre sur l'intelligence artificielle, les données et les conflits et professeur agrégé, Département de politique et d'études internationales, Université de Regina

## **Lundi 27 octobre 2025**

L'honorable Chris Alexander, c.p., membre émérite, Institut Macdonald-Laurier

Justin Ling, journaliste d'enquête

Simon Hogue, professeur, Politique mondiale des technologies numériques, Département de science politique, Université du Québec à Montréal

Aengus Bridgman, directeur, Observatoire de l'écosystème médiatique et professeur adjoint (recherche), École de politique publique Max Bell, Université McGill

**Lundi 3 novembre 2025**

Janis Sārts, directeur du Centre d'excellence pour la communication stratégique de l'OTAN

Edward Lucas, chercheur et conseiller principal, Centre d'analyse des politiques européennes

Anayit Khoperiya, directrice adjointe, Centre de lutte contre la désinformation, Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine

## Annexe B – Documents

Le comité a reçu les documents suivants :

Réponse écrite du Centre de la sécurité des télécommunications (20 mars 2023)

Réponse écrite du Centre de la sécurité des télécommunications (15 avril 2024)



[sencanada.ca](https://sencanada.ca)

